



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPLP externe et CAFEP - CAPLP**

**Section : langues vivantes - lettres : allemand - lettres**

**Session 2022**

Rapport de jury présenté par :

Evelyne DARD  
Inspectrice de l'éducation nationale  
Présidente du jury

Philippe JACQUIN  
Inspecteur de l'éducation nationale  
Vice-président du jury

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

*Dans le présent rapport, « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats. Il en va de même pour « enseignant », « professeur », et autres termes de même nature.*

*L'arrêté de nomination du jury ainsi que le programme de la session 2023 sont publiés sur [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr) et ne sont pas reproduits dans ce rapport.*

## Sommaire

Observations sur la session 2022 .....	page 4
Remerciements .....	page 5
Bilan chiffré .....	page 6
Epreuves de concours pour la session 2023.....	page 7

### PARTIE 1 : Rapports sur les épreuves écrites d'admissibilité

- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée d'allemand .....page 9
- Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres .....page 14

### PARTIE 2 : Rapports sur les épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon dans la valence allemand .....page 28
- Epreuve de leçon dans la valence lettres.....page 32
- Epreuve d'entretien avec le jury .....page 36

### Annexes .....

- Sujet d'admissibilité Allemand
- Sujets d'admission Allemand
- Sujet d'admissibilité Lettres
- Sujets d'admission Lettres

## Observations sur la session 2022

La session 2022 du CAPLP externe allemand-lettres a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes avec des épreuves écrites et orales passées aux dates prévues.

Le jury a abordé cette session en gardant à l'esprit le fait qu'il allait accueillir des candidats dont le cursus universitaire avait pu être encore perturbé par les conséquences de la pandémie. Il s'est donc appliqué à corriger les copies et à interroger les candidats admissibles avec une attention redoublée de manière à procéder à l'évaluation la plus juste et la plus équitable, tout en tenant compte des conditions éventuellement compliquées de préparation.

La tendance observée au cours des années précédentes et particulièrement à la session 2021 a été confirmée voire accentuée cette année. En effet, le nombre de candidats présents aux épreuves écrites du concours public s'est avéré très faible (4 présents). Au terme des épreuves d'admission, 3 candidats ont été déclarés admis. Pour le concours privé un candidat s'est présenté aux épreuves écrites. Pourtant déclaré admissible, il ne s'est pas présenté aux épreuves orales. Plus généralement, le jury renouvelle l'alerte de 2021 car s'il a reçu des copies et entendu des prestations orales de qualité, des inquiétudes demeurent quant au niveau académique de certains autres candidats, particulièrement en français où les performances, que ce soit en littérature ou en grammaire, ne sont pas au niveau de l'attendu.

Le changement de format du concours, ajouté à ce que la situation épidémique a pu apporter de difficultés, peut être invoqué pour, en partie, expliquer ce constat. Cependant, c'est bien en lettres plus qu'en allemand que les difficultés s'observent de manière persistante. Il y a donc au-delà des raisons conjoncturelles une interrogation de nature académique qui touche à la discipline Lettres. Le caractère bivalent du CAPLP allemand-lettres nécessite une préparation rigoureuse dans les deux valences.

Le retour définitif à des conditions de préparation normales, au sens des cursus universitaires, et l'appropriation par tous des modalités renouvelées des épreuves devraient permettre aux futures sessions d'améliorer les données quantitatives et qualitatives d'un concours dont il convient de rappeler l'importance déterminante pour l'enseignement professionnel : pour nos élèves en effet, la maîtrise de l'allemand, langue parlée par 16 % des habitants de l'Union européenne et comptant environ 130 millions de locuteurs dans le monde, ouvre la perspective de mobilités internationales en Europe ou ailleurs, et constitue une inestimable plus-value professionnelle.

## Remerciements

Le concours après une implantation d'une année à Rennes au lycée René Descartes, a suivi en 2022 le capes externe d'allemand pour ses épreuves orales, au sein de la cité scolaire privée Saint-Joseph de Vannes. Tout le personnel de cet établissement a réservé aux membres du jury et aux candidats un accueil dont il faut souligner le professionnalisme et l'attention de chaque instant. Que monsieur le Directeur et toutes ses équipes trouvent ici l'expression de la reconnaissance du jury et des candidats.

Le jury, singulièrement son directoire, a pu aussi compter, à toutes les étapes du concours, sur la collaboration, toujours diligente et efficace, de la Direction générale des ressources humaines qui, comme elle en a coutume, s'est employée à répondre positivement aux demandes émises par le jury. Si un concours est une entreprise collective, ce fut, en cette année de transition et de mise en œuvre de modalités nouvelles, encore plus vrai.

Au terme de la présente session, le jury adresse, comme il le fait chaque année, ses plus chaleureuses félicitations aux candidats déclarés admis et invitent les candidats ajournés à poursuivre leurs efforts en vue de la session 2023.

## Bilan chiffré de la session 2022

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés de la session 2022 au regard des 5 précédentes sessions.

Sessions	CAPLP externe						CAFEP-PLP externe					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Postes	5	4	5	5	5	<b>5</b>	2	1	1	1	1	<b>1</b>
Inscrits	76	69	48	35	43	<b>13</b>	10	6	14	8	9	<b>8</b>
Présents à l'écrit	27	25	11	15	16	<b>4</b>	3	1	4	1	0	<b>1</b>
Admissibles	16	15	11	5	10	<b>3</b>	2	1	3	/	0	<b>1</b>
Barre d'admissibilité	9,88	9,78	7,88	/	7,50	<b>7,75</b>	8,69	10,28	7,75	/	/	<b>10</b>
Barre d'admission	11,96	11,88	10,04	10,38	9,17	<b>10</b>	12,06	13	13,30	10	/	/
Admis sur liste principale	5	4	5	5	5	<b>3</b>	1	1	1	1	0	<b>0</b>
Inscrits sur liste complémentaire	4	0	0	0	1	<b>0</b>	0	0	1	0	0	<b>0</b>

## Les épreuves du concours pour la session 2023

Les épreuves du concours ont changé en 2022.

Le nouveau cadre réglementaire fait l'objet de l'arrêté du 25 janvier 2021, publié au *Journal Officiel* du 29 janvier 2021. Cet arrêté fixe les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

Il est disponible à cette adresse :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075622>

Des sujets zéro ont été publiés illustrant les nouvelles épreuves. Ils sont disponibles sur le portail national des concours de recrutement. Les candidats de la session 2023 y trouveront un sujet zéro pour l'épreuve écrite disciplinaire et disciplinaire appliquée d'allemand et deux sujets zéro pour l'épreuve écrite disciplinaire et disciplinaire appliquée de lettres.

Ces sujets sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html> 6

# **Partie 1 : rapport sur les épreuves écrites d'admissibilité**

## 1.1 Valence ALLEMAND

### Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de langue vivante (allemand)

Rapport établi par Rémy CORTELL et Anne IKSI-SMOUTS

#### Définition de l'épreuve

Le candidat est invité dans un premier temps à produire en langue vivante étrangère une analyse critique de documents dans la langue concernée et, le cas échéant, de documents iconographiques se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec les programmes d'enseignement de langues vivantes étrangères des classes de CAP et de baccalauréat professionnel.

Il construit et présente dans un second temps en français une séquence pédagogique en réponse à un sujet ou des consignes données par le jury. L'appareil de questionnement vise à amener le candidat à prendre en compte les besoins linguistiques et culturels des élèves ; il comporte l'étude d'un fait de langue en vue de son application didactique.

#### Remarques générales

Elles s'appliquent à la session 2022 qui a vu la première mise en œuvre des nouvelles modalités du concours.

Nous invitons cependant les futurs candidats à consulter également les rapports de jury des sessions précédentes car ils proposent des pistes et des aides toujours utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

#### Présentation du sujet :

##### **Le dossier est composé de 5 documents :**

- deux textes littéraires extraits de « *Lebenswerk* » (2020), autobiographie de la féministe allemande Alice Schwarzer, auteure et fondatrice du magazine « Emma », célèbre pour avoir importé le féminisme en Allemagne dans les années 1970 après un long séjour en France marqué par sa rencontre avec Simone de Beauvoir.
- une cartographie statistique issue d'un rapport du *Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend* (BMFSFJ) - « *Atlas zur Gleichstellung von Frauen und Männern in Deutschland* » - présentant les inégalités salariales entre hommes et femmes et les écarts régionaux en 2019.
- un synopsis du film documentaire, « *Die Unbeugsamen* » (Torsten Körner, 2021) consacré aux femmes politiques allemandes de la République fédérale de Bonn qui témoignent des discriminations subies et des obstacles rencontrés dans leur carrière politique ouest-allemande, des années 1950 à la réunification. Ce document est illustré d'une affiche annonçant le film.
- deux photographies relatives à l'histoire du mouvement féministe allemand : l'une représentant des pionnières de ce combat en 1909, les révolutionnaires socialistes féministes allemandes en lutte pour la justice sociale et la libération des femmes, Clara Zetkin et Rosa Luxemburg ; l'autre photographie, plus récente, montre une manifestation de femmes lors de la *Journée internationale du droit des femmes du 8 mars* (« *Weltfrauentag* »).

- 3 affiches politiques de 3 périodes différentes (1914, 1954, 1971) appelant les femmes allemandes à manifester lors de la *Journée internationale du droit des femmes*.
- des captures d'écran du compte Instagram de l'auteure et blogueuse militante Anne Wizorek, initiatrice de débats sur Twitter (hashtag #aufschrei) contre le sexisme au quotidien, qui témoignent des différentes luttes menées en 2022 pour l'égalité des droits dans la société allemande. Elle utilise de préférence les réseaux sociaux pour dénoncer les violences faites aux femmes et le racisme, elle s'engage aussi en faveur des droits des personnes transgenres. Anne Wizorek représente le féminisme actuel.

## Commentaire en allemand

La consigne invite les candidats à commenter l'ensemble des documents en les croisant et en mobilisant leurs connaissances personnelles sur l'évolution de la société allemande depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le commentaire demeurait libre et laissait ainsi au candidat le choix du plan et des thèmes à développer. Or très souvent, celui-ci s'est réduit à une série de paraphrases ou à la juxtaposition de citations extraites des textes commentés au fil de l'eau.

De plus, même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, leurs productions écrites se sont révélées au final peu ou pas satisfaisantes compte tenu du niveau de langue très faible, voire insuffisant.

- **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur l'histoire politique et littéraire de l'Allemagne depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique pour l'épreuve d'allemand. Néanmoins les candidats sont invités à mobiliser des connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles. Ainsi le jury invite-t-il les futurs candidats à consolider leur culture générale de germaniste, à s'entraîner à mobiliser leurs connaissances à bon escient afin d'éviter de donner au jury l'impression d'un étalage excessif et intempestif de références, parfois éloignées du sujet et peu pertinentes.

- **Élaborer un plan**

Des candidats annoncent un plan, mais ne s'y tiennent pas. En général, si l'introduction est correcte, tant du point de vue méthodologique que linguistique, le développement devient brouillon. Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr* ! Le jury observe que des copies restent sans conclusion ou avec une conclusion inachevée. Enfin, dans un souci de clarté, il est nécessaire de veiller à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Il convient ainsi de laisser un espace entre les différentes parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. Il est par ailleurs inutile de recopier la consigne. La question ayant été posée de façon ouverte, les candidats avaient toute latitude pour proposer le plan de leur choix, pour peu que celui-ci s'avère pertinent. Mais souvent le jury a constaté l'absence d'un plan, beaucoup de paraphrase, et un ensemble incohérent avec accumulation de généralités.

- **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La qualité de l'allemand est fondamentale dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs de langue vivante. Le jury constate que les connaissances de base ne sont pas toujours acquises. Ces difficultés linguistiques sont multiples : étroitesse des champs lexicaux disponibles, nombreuses erreurs orthographiques et manque de maîtrise des outils grammaticaux. Elles desservent l'expression et la compréhension de la copie. La lecture devient alors fastidieuse et cela nuit à la valorisation d'éléments d'analyse pertinents cependant. D'autre part, un registre de langue trop « spontané » voire familier, ne peut correspondre à celui attendu à l'écrit. Rappelons également qu'il est important d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie (lisibilité de l'écriture, absence de ratures et d'abréviations, etc.). Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les futurs candidats à :

- ▶ tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports des sessions précédentes ;
- ▶ lire des textes en allemand de nature la plus variée possible ;
- ▶ saisir toutes les opportunités de pratiquer la langue à l'oral et écrit.

- **Pistes d'exploitation**

Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent. Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, rédaction dans un allemand correct, etc.).

- **Quelques pistes de réflexion :**

Les candidats pourront, par exemple, s'appuyer sur le parcours de l'auteure, Alice Schwarzer, à partir des éléments autobiographiques relevés dans les deux premiers textes et croiser ces informations avec celles recueillies dans les autres documents et/ou leurs connaissances personnelles.

### **L'auteure, la journaliste, l'ouvrage autobiographique « Lebenswerk »**

Le texte, extrait d'un ouvrage autobiographique mêlant rencontres, souvenirs politiques et personnels, met en avant l'engagement de toute une vie au service d'un féminisme militant mené depuis les années 1970 dans une société allemande conservatrice. Le combat d'Alice Schwarzer a été influencé par sa rencontre avec Simone de Beauvoir dans une France plus progressiste. De ce combat long et difficile, Alice Schwarzer, la militante, veut avant tout retenir les bienfaits et les avancées pour la société allemande.

L'ensemble du corpus fait référence à la longue marche des femmes vers l'égalité des sexes depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il rassemble des documents qui interrogent l'évolution de la société allemande.

Il touche principalement à l'histoire des pratiques politiques et à la place des femmes dans les institutions. Il amène donc le candidat à réfléchir, plus généralement, sur la condition féminine et les représentations sociales en Allemagne, dans la vie politique et dans d'autres domaines.

Il croise des analyses à dominante quantitative (données chiffrées sur les inégalités salariales par région, dates-repères chronologiques), et d'autres à dominante qualitative (témoignages de femmes militantes et politiques, affiches politiques, photographies

d'activistes, captures d'écran témoignant des luttes actuelles pour l'égalité). Il s'agit ici de tenter de comprendre les étapes de cette évolution au fil des décennies.

Le candidat peut commenter ce mouvement social dans un contexte national, analyser cette évolution en Allemagne de l'Est (RDA) et en Allemagne de l'Ouest (RFA), puis en République Fédérale Allemande.

Il peut rappeler que l'égalité hommes/femmes, inscrite en 1949 dans les constitutions de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest, s'applique à toute l'Allemagne depuis la Réunification de 1990. Il peut aussi effectuer des comparaisons avec d'autres pays dans un contexte international plus étendu.

Clara Zetkin, Rosa Luxemburg, Rita Süßmuth (entre autres), Alice Schwarzer et Anne Wizorek apparaissent ici comme des figures emblématiques du mouvement féministe allemand passé ou actuel. Elles ont contribué à l'amélioration de la condition féminine en Allemagne. Leur militantisme pour un projet de société égalitaire fait lien entre des générations de femmes et d'hommes bien au-delà des frontières allemandes, leur exemple sert aujourd'hui d'autres combats universels portés par les jeunes générations pour la défense des droits de l'homme, celles-ci en appellent encore et toujours à l'application et au respect de La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948.

Le mouvement féministe a été le précurseur d'autres combats pour les droits à l'égalité en Allemagne. Le corpus ouvre la réflexion à d'autres combats (lutte contre le racisme, droits de l'enfant, revendications et droits LGBT+- droit de vivre sa sexualité et son identité librement, mouvement #MeToo, etc.).

Le candidat peut faire ici référence à d'autres figures féminines qui ont marqué l'histoire allemande par leurs actions, leur influence, leur militantisme, leurs œuvres (cf. Sophie Scholl, Paula Modersohn-Becker, Hanna Arendt, Käthe Kollwitz, Christa Wolf, Nina Hagen, Ursula von der Leyen, Angela Merkel, Luisa Neubauer, etc.).

### **Quelques pistes de réflexion :**

Les candidats pourront évoquer les faits politiques, historiques, culturels suivants (liste non exhaustive) :

- La Révolution de 1848 et la naissance du mouvement féministe allemand.
- La création de la 1ère association de femmes en Allemagne : Der Allgemeine Deutsche Frauenverein (ADF) par Louise Otto Peters.
- L'engagement de Ferdinand August Bebel (SPD) en faveur du droit des femmes.
- L'émergence du mouvement féministe au début du XX<sup>ème</sup> siècle porté par des figures emblématiques du socialisme allemand (Clara Zetkin, Rosa Luxembourg, Marie Juchacz, Lore Agnes, etc.).
- La création de la Journée internationale des droits des femmes (1911) par Clara Zetkin.
- La condition féminine sous la République de Weimar (de 1919 à 1933) et l'obtention de nouveaux droits politiques (vote et éligibilité).
- Proclamation du droit de vote universel pour les hommes et pour les femmes par les sociaux-démocrates lors de la Révolution de novembre 1918 (cf. Constitution de la République de Weimar).
- La période du Troisième Reich et le retour à une représentation traditionnelle de la femme héritée de l'Empire allemand (« Kinder, Küche, Kirche »).
- L'influence de la France, et plus particulièrement de Simone de Beauvoir, dans les années 1960.

- Le renouvellement du mouvement féministe allemand et son ancrage progressif dans la société allemande.
- Les années 1970 et la recherche d'émancipation des femmes par l'activité professionnelle.
- Les années 1980 et l'institutionnalisation du mouvement féministe ouest-allemand.
- Les années 2000 et le féminisme inclusif.
- Frauenwahlrecht (1918).
- Abtreibungsgesetz (mars 1972).
- Girls' Day (2001).
- Frauen in MINT-Berufen (2008).
- Boys' Day (2011).
- Brückenteilzeit (2019).
- Elternzeitgesetz (2021).
- Gesetz zur Frauenquote in Vorständen (2021).
- L'expression péjorative "Rabenmutter".
- etc.

## 1.2 Valence LETTRES

### Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres

Rapport établi par Jean-Christophe DUFLOS et Céline MAISONNIAL

### Présentation en français d'une séquence pédagogique

### Epreuve écrite disciplinaire et de discipline appliquée de lettres.

#### Les modalités de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les nouvelles modalités de l'épreuve d'admissibilité :

« A partir d'un dossier constitué de plusieurs textes littéraires appartenant ou non à une même œuvre et éventuellement d'œuvres iconographiques et de supports pédagogiques (extraits de manuels, travaux d'élèves, etc.) se rapportant à un des objets d'études des programmes de l'enseignement professionnel, le candidat est mis en situation :

- de proposer une présentation d'ensemble du dossier et des pistes d'analyse et d'interprétation d'un de ces textes littéraires indiqué par le jury,
- de traiter une question de langue se rapportant à ce texte,
- d'inscrire l'étude de ce même texte, à partir d'une consigne du jury, dans une séquence pédagogique qu'il lui reviendra d'expliquer, et qui comprendra obligatoirement un travail sur la langue avec les élèves. »

Les 20 points sont répartis comme suit : 6/6/8.

« Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe). »

La durée de cette épreuve est de six heures.

#### Conseils généraux

L'épreuve comporte désormais trois consignes. Certaines copies présentant un défaut de présentation et d'organisation, le jury invite à numéroter les pages avec soin et à séparer les réponses à ces trois consignes. Cependant, il n'est pas nécessaire de recopier chacune d'elles.

La copie doit être entièrement rédigée, sans titres ni sous-titres. Les transitions sont intégrées au développement.

D'un futur professeur, il est attendu la capacité de rédiger une copie soignée, aérée, dont la présentation générale et la graphie ne font pas obstacle à la lecture et à la compréhension. Ainsi les réponses doivent-elles apparaître structurées en paragraphes marqués par des retraits et des blancs "typographiques". Au risque d'hypothéquer l'unité du devoir, il n'est par contre pas opportun de laisser de trop longs espaces entre les parties effectivement rédigées.

Les correcteurs ont apprécié les copies qui offraient la possibilité d'une lecture fluide, balisée par des transitions, des connecteurs logiques et l'énoncé d'idées directrices. Cette capacité de rédaction doit permettre aux candidats de présenter *in fine* une copie dont la longueur est adaptée aux exercices demandés. Il apparaît peu vraisemblable de pouvoir répondre en quatre ou cinq pages seulement. S'entraîner à la rédaction, s'entraîner à une forme d'endurance et de continuité rédactionnelle, est ainsi un indispensable de la préparation.

La manière de citer des passages d'un texte constitue également un point de vigilance. Les citations, choisies pour illustrer les explications, le sont avec un souci de précision. Elles restent mesurées en termes de longueur et de nombre. Elles respectent l'usage des guillemets.

Les professeurs d'allemand-lettres ont pour certains à enseigner le français autant que l'allemand. Le concours de recrutement est l'occasion de vérifier les acquis langagiers et linguistiques qui fonderont leur autorité académique, sans préjuger de la formation en français qu'ils recevront ultérieurement. Ainsi convient-il de rappeler certaines exigences :

- maîtriser la langue française (syntaxe, orthographe, lexique) à l'écrit est nécessairement attendu,
- proscrire un niveau de langue familier (vocabulaire de la langue des réseaux sociaux, tournures elliptiques, abréviations),
- connaître les notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique (conjugaison, accords, structure de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, morphologie),
- être entraîné à lire de manière « compétent[e] et critique » des textes littéraires,
- pratiquer l'explication de texte et le commentaire composé, le plus souvent possible, pour se préparer aux épreuves, écrites et orales, donc à l'approche interprétative des œuvres, textes intégraux ou extraits groupés.

En somme, l'attention des candidats est attirée sur l'importance d'avoir à démontrer leur maîtrise de la langue française (clarté, justesse, précision). Cette langue est discipline académique, matière d'enseignement, mais aussi langue de scolarisation, de culture, d'intégration, et en premier lieu vecteur de la communication pédagogique. Pour le professeur, c'est à la fois une matière d'œuvre précieuse et un outil de travail sophistiqué. Sous-estimer cet aspect du concours de recrutement limite forcément les chances de réussite.

## **Présentation d'ensemble du dossier et pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire**

### **La présentation du dossier**

Le registre de langue du texte, extrait de *Pierre et Jean*, ne posait aucune difficulté particulière. Les candidats ont su globalement saisir la complexité des relations familiales ou comment le travail de l'écrivain rend lisible ce que les convenances sociales dissimulent.

Néanmoins, il a été constaté une difficulté pour certains candidats à saisir les enjeux de la présentation du dossier documentaire. Or il s'agit bien de soumettre au jury sa propre lecture du dossier : les documents qui le composent et ses éléments significatifs.

En outre, la présentation du dossier ne peut se limiter à celle de quelques documents ou au résumé de chaque texte mais doit s'appuyer sur leurs natures, leurs caractéristiques, leurs enjeux. Il est surtout important de mettre en évidence ce qui fait la cohérence du dossier, son unité, et de le mettre en relation avec un cycle, un niveau et un objet d'étude. Cette année, les documents didactiques et iconographiques ont pu être partiellement voire totalement ignorés : la cohérence du corpus dans son intégralité n'a pas été suffisamment établie.

Il est enfin inutile de « plaquer » sans raisons explicitées des savoirs en lien avec tel ou tel texte ou document au risque de se perdre en digressions.

Ainsi convient-il de bien faire attention au risque de présentation lacunaire du dossier ou encore et au contraire, à une hypertrophie de cette partie au détriment de l'analyse et de l'interprétation.

Cette première étape de la consigne est à distinguer de la seconde, en prenant soin de marquer typographiquement par un saut de ligne le passage d'une étape à la suivante pour éviter la confusion entre la présentation du dossier et l'analyse du texte.

## Pistes d'analyse et d'interprétation d'un texte littéraire

L'exercice consiste à rendre compte à l'écrit de manière structurée et argumentée de ses propres axes d'interprétation du texte identifié par la consigne. Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent tout à la fois sur le sujet du texte (quoi ?), sur la manière de rédiger (comment ?) et sur les enjeux (pourquoi ces choix d'écriture au service du traitement d'un tel sujet ?). Il est attendu qu'ils appuient leurs réflexions sur des indices textuels identifiés, qu'ils en déduisent les effets produits sur le lecteur (la suggestion) pour parvenir *in fine* à une interprétation des intentions de l'auteur.

Le jury est parfaitement conscient de la spécificité de cette session, année de la mise en œuvre des nouvelles modalités des épreuves. Mais il espère apporter un éclairage sur certains écueils à éviter lors des prochaines sessions :

- le texte considéré comme un simple prétexte à restitution de connaissances,
- le collage de citations qui ne retient que certains aspects étroitement anecdotiques, sans fil conducteur explicatif ni mise en perspective,
- la paraphrase qui consiste à reformuler le texte travaillé au risque d'abimer sa valeur littéraire, celle justement qu'il est question de mettre en lumière ; la paraphrase donne l'illusion de s'approprier la matière du texte mais éloigne en fait du cap à suivre : donner du sens à cette matière textuelle,
- le métarécit, un autre écueil qui aggrave l'illusion de travailler efficacement ; il ne s'agit plus uniquement de reformuler le texte donné à commenter (la « voix » du candidat se substitue à celle, experte et artiste, de l'auteur) ; dans ce cas de figure, le candidat pense réellement mettre le texte à étudier à distance, mais en tenant artificiellement ce qui s'écrit pour une pseudo-réalité dont on peut discuter ; les personnages deviennent des « personnes », objets de considérations parfois moralisantes ; le candidat adopte une sorte de point de vue externe, il est témoin ; il ne retient que la dimension référentielle du contenu ; il raconte en quelque sorte sa lecture et plus que précédemment encore oublie l'objectif, interpréter, donner du sens, apprécier la valeur littéraire, démontrer cette valeur.

Pour bien appréhender le texte, le candidat procède à une analyse précise au fur et à mesure de lectures liminaires (prise de notes au recto seulement des feuilles de brouillon). Il repère et isole les éléments signifiants (sens général, sens littéral des passages, implicite suggéré par les choix d'écriture, suggestion des figures et tours).

Une telle analyse conduit le candidat à formaliser une problématique littéraire qui questionne à la fois le fond et la forme du texte et à choisir des axes privilégiés d'interprétation afin de résoudre cette problématique. Il s'agit d'organiser un plan qui reprendra en les combinant toutes les remarques, observations et découvertes notées précédemment (brouillons) afin de révéler les points saillants du texte dans sa forme et dans ses enjeux.

C'est peu à peu en pratiquant que le candidat acquerra cette méthode (en particulier pour cerner la notion de problématique en analyse littéraire) et en maîtrisera le tempo car il est important d'engager la plus forte efficacité au cours de cette première phase afin de laisser à la phase de rédaction un temps suffisant pour conserver le contrôle et de ne pas écrire dans l'urgence. Le stress conduit à relâcher l'attention donc la qualité de la rédaction.

On attend des candidats qu'ils mobilisent des connaissances techniques propres à la discipline et une solide culture générale, et d'abord en histoire littéraire. Il convient de souligner toutefois que le CAPLP est un concours de recrutement et pas un "quizz" destiné à désigner le candidat ou la candidate qui possède le plus riche catalogue de mots de la stylistique ou de la narratologie. Seules valent les notions utilisées à bon escient et surtout bien identifiées dans le texte, reliées à un axe du commentaire pour faire preuve. Citer de manière allusive une figure, même rare, sans en exploiter l'usage, se révèle plutôt contre-productif. Savoir choisir ses outils d'analyse - il en faut évidemment - est la marque du bon ouvrier-lecteur. De même,

pour les manifestations de la culture personnelle. Trop peu interroge sur les qualifications d'un candidat qui devra ensuite répondre devant la classe à la légitime curiosité des élèves. Les références culturelles seront d'autant plus valorisantes qu'elles viendront à bon escient étayer telle ou telle partie du devoir. Et puis il y a la question du défaut de pertinence voire de l'erreur, par exemple chronologique, du contre-sens, de l'ignorance pure et simple. Certes les candidats ne sont pas tenus à un savoir encyclopédique. Il est toutefois attendu qu'ils sachent par exemple exploiter les marques et indices donnés par le texte et le paratexte.

Lire, lire et lire sans cesser de se cultiver. Tel pourrait être le dernier conseil, mais pas le moindre et pas le plus rebutant, aux candidats bien décidés à mettre toutes les chances de leur côté. Lire les œuvres au programme d'abord, mais lire des romans, des recueils de poésie, des pièces de théâtre, selon son goût et les rencontres de papier, mais aussi ne pas hésiter à parcourir le plus souvent des manuels de lycée général, de LP, des anthologies, des précis, des abrégés. Préparant un concours bivalent, il s'agit moins de viser la spécialisation que d'élargir le plus possible ses repères et ses références littéraires et culturelles.

On attend en effet que les candidats soient capables de :

- nuancer leur interprétation,
- se garder d'une lecture univoque du texte à commenter,
- éviter préjugés ou grilles de lecture anachroniques,
- prendre en compte la spécificité du texte en dehors de toute contingence, l'écho qu'il provoque sur le lecteur averti et les possibles transferts et déclinaisons vers les classes des lycées professionnels au regard des programmes en vigueur.

#### ✓ **Donner du sens à son propos**

La réponse donnée à cette nécessité établit en quelque sorte le contrat de lecture avec les correcteurs. Elle s'acquiesce d'une thématisation et d'une contextualisation du texte proposé, suivies de l'annonce d'une problématique qui sera le fil conducteur des axes de lecture retenus et présentés ensuite.

Au moment de déterminer la problématique et les axes, quelques erreurs peuvent alors être évitées :

- l'absence de problématique (or il est indispensable de transposer le questionnement du professeur en un questionnement accessible aux élèves et servant de fil conducteur à une séquence).
- la question passe-partout ("Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ?"),
- celle qui conduit à prendre en considération l'ensemble des textes et autres documents proposés dans le dossier alors que la consigne ne porte que sur un seul texte,
- celle qui consiste à tirer l'analyse et l'interprétation vers la dissertation historique ou sociologique.

Au moment d'arrêter un projet de lecture, de formaliser sa problématique, il convient donc de se garder de vouloir à tout prix retrouver forcément dans l'étude d'une page, ce que l'on sait par ailleurs des intentions d'un auteur à l'échelle d'un livre ou de l'ensemble de sa bibliographie. Le jour du concours, il s'agit d'interroger précisément quelques paragraphes et non de disserte sur une œuvre, si belle, si patrimoniale soit-elle.

#### ✓ **Construire un développement**

Les candidats ont toute latitude pour proposer les axes de lecture de leur choix, pour peu que ceux-ci soient pertinents. L'adjectif signifie qu'ils retiennent l'attention des correcteurs et qu'à partir d'eux, se déroule progressivement la démonstration qui prend en charge la problématique. Il n'est donc pas attendu *a priori* de lecture linéaire.

Le développement se compose en conséquence de paragraphes qui déploient les axes de lecture, liés entre eux, et par lesquels la réflexion progresse vers la résolution de la problématique annoncée dans l'introduction. Ces axes, dont le nombre correspond à l'annonce en introduction, se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens. Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties, de modèle type. Cependant, le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq entrées successives et différentes prend le risque de rédiger un catalogue thématique sans fil conducteur et sans progression vers une interprétation, et donc de se disperser sans réussir à isoler des axes de lecture probants.

### **Traitement d'une question de langue se rapportant à un texte**

Il est bien sûr conseillé de se présenter le jour de l'épreuve en capacité d'identifier, d'analyser et d'interpréter des faits de langue. Trop de réponses sont allusives, incomplètes voire erronées. Il est important que les candidats désireux de mettre toutes les chances de réussite de leur côté ne négligent pas cet aspect de la préparation. Il faut souligner que de nombreux professeurs d'allemand–lettres en exercice dispensent un enseignement de français, que cet enseignement vise à développer chez leurs élèves la compétence de maîtrise de la langue française (poursuite des objectifs du domaine 1 du Socle commun) et que « Maîtriser la langue française à des fins de communication » et « Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement » sont deux compétences inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Certes, l'année de formation en INSPE permet de travailler cette matière académique et pédagogique, et de se former, mais il est illusoire de penser, de ce fait, que "cela peut attendre". Il est nécessaire que le temps de préparation au concours soit aussi un temps de remédiation et de mise à niveau pour le futur professeur qui pourra pour commencer prendre appui sur la *Grammaire du français* mise à disposition sur le site Eduscol (Télécharger la [grammaire du français](#)). Cet ouvrage qui se présente sous la forme d'une **terminologie grammaticale** a pour vocation d'**énumérer, de définir et d'illustrer les notions** dont la connaissance est requise pour enseigner la grammaire dans les classes des premier et second degrés.

### **Conception et rédaction d'une séquence pédagogique comprenant un travail sur la langue**

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence pédagogique prenant appui sur le dossier en lien avec un des objets d'étude au programme de CAP ou de baccalauréat professionnel.

Cette épreuve vise la capacité du candidat à exploiter un dossier composé de supports divers tels que des textes littéraires extraits d'une même œuvre, un document iconographique et des documents didactiques afin de les inscrire dans une situation d'enseignement.

### **La démarche**

- ✓ Une lecture attentive et problématisée du corpus proposé

Le candidat doit accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit à la fois être accessible aux élèves, mais aussi complexe, ambitieuse, dans les enjeux qu'elle porte. Elle doit « faire sens », tant comme porteuse d'objectifs d'apprentissage que dans une perspective éducative.

✓ Un projet de séquence

Le jury observe que les candidats rencontrent des difficultés à lier le projet de séquence à un niveau de classe, à un objet d'étude et à leurs enjeux et notions-clés. Il recommande donc aux candidats de connaître les programmes et de se saisir de leurs enjeux.

Pour rappel, une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances où vont alterner, se répondre et se compléter des temps forts en termes d'apprentissage consacrés à la lecture, l'écriture, l'expression orale, l'étude de la langue. L'unité et la cohérence de l'ensemble sont garanties par un projet fédérateur en lien avec une œuvre intégrale ou un groupement de textes et documents.

La séquence proposée doit donc être ancrée dans un objet d'étude et doit permettre à l'élève de développer une réflexion tout en construisant les quatre compétences clefs de l'enseignement des lettres :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer,
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire,
- devenir un lecteur compétent et critique,
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Au fil des séances, des tâches complexes sont proposées. Elles visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes.

Les principaux défauts repérés par le jury portent sur un manque de réflexion de la part du candidat sur ce qu'il veut faire apprendre aux élèves et comment : absence de problématique, absence d'objectifs d'apprentissage, évaluation déconnectée des objectifs travaillés dans les séances, étude de la langue déconnectée du sens des textes.

Il est également vain de plaquer la question de langue destinée aux candidats dans une séance sans expliquer/justifier la pertinence de proposer cette étude aux élèves. De même le journal intime a été systématiquement convoqué en évaluation finale, les candidats ne percevant pas le bénéfice d'articuler les activités de lecture et d'écriture au fil de la séquence.

La mise en lien des textes et documents est alors fondamentale et le candidat interroge les finalités du corpus proposé et montre en quoi il permet d'organiser des situations d'apprentissage formatrices. Les candidats doivent être en mesure d'expliquer les démarches retenues et d'en formuler les objectifs.

Le candidat est ainsi invité à mobiliser ses connaissances didactiques au service d'une réflexion sur les apprentissages en français (quatre compétences des programmes). Il doit se demander pour quelles raisons il propose telle ou telle activité. En quoi l'activité proposée permet-elle de participer à l'acquisition des quatre compétences du programme de CAP et de baccalauréat professionnel. Il est important de rappeler la nécessité pour guider les élèves, d'inscrire les activités dans un projet de lecture, d'expression écrite ou orale, en précisant les objectifs d'apprentissage. Le guidage pédagogique doit être clair pour les élèves, la maîtrise de la langue correcte dans la rédaction des consignes (dont la pertinence et l'efficacité représentent un sujet de réflexion en soi). Le jury évalue également comment sont pris en compte les acquis et les besoins des élèves. S'il n'est du reste pas attendu en la matière que le candidat développe des solutions totalement novatrices et originales, il est néanmoins dommageable de faire l'impasse sur les notions de différenciation et d'individualisation.

Il convient enfin de proposer un déroulement raisonnable dans un laps de temps réaliste.

Pour étudier les textes littéraires et les documents iconographiques, pour exploiter le corpus en repérant bien sa cohérence, des connaissances littéraires et culturelles sont nécessaires ; les lacunes en termes de culture générale ont pénalisé des candidats. Mais il s'agit aussi de se confronter aux éléments du corpus en se gardant d'y plaquer des connaissances

décontextualisées et des représentations qui risquent d'éloigner des enjeux attachés à ce corpus, enjeux littéraires mais aussi, en la circonstance, enjeux didactiques et pédagogiques.

Plus généralement, le jury a apprécié lorsque les candidats ont pensé à :

- impliquer les élèves dans la séquence, à susciter leur motivation, en permettant à leur sensibilité et leur ressenti de s'exprimer (intérêt pour le titre de l'œuvre de Maupassant, réception pour le tableau de Flandrin, lectures croisées entre élèves de leurs travaux),
- garder comme cap au moment de formuler une problématique de construire le sens de l'œuvre à travers le parcours de lecture proposé,
- veiller à la continuité des apprentissages, notamment pour améliorer la maîtrise de la langue, à partir d'activités référées aux quatre compétences du programme et articulées entre elles (allers-retours entre lecture et écriture).

Enfin le jury a toujours perçu avec grand plaisir l'intention heureuse, comme un supplément d'âme pédagogique, de transmettre un goût personnel pour la littérature, la lecture et le beau langage. Que chaque candidat soit bien assuré que c'est ce qui fondamentalement, indépendamment des impératifs didactiques et techniques structurant les pratiques de classe, donnera sens à son enseignement.

### **Quelques repères concernant le sujet de l'année 2022 :**

#### **1. Après avoir présenté l'ensemble du dossier, vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation du texte n°2. (6 points)**

##### **1. a. Présentation du dossier**

Le dossier proposé correspond à l'objet d'étude « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » de première professionnelle.

Il propose de suivre l'itinéraire romanesque de deux frères dans le roman réaliste et d'analyse *Pierre et Jean* de Guy de Maupassant. Leurs parcours sont interdépendants et cimentent le corpus composé de trois textes, l'incipit (extrait 1) présentant les différents protagonistes et la rivalité latente au sein de la fratrie, un passage situé au cœur du roman (extrait 2), une scène de conflit, mais intérieur, et un extrait du dénouement (extrait 3) qui peut être mis en regard avec l'extrait 1. Parmi les documents périphériques, l'extrait du journal de personnage montre un dispositif pédagogique aidant les élèves à se construire comme sujets lecteurs.

Enfin le double *portrait des frères Charles et Amédée Dassy* peint par Hyppolite Flandrin (1849-1850) questionne la relation entre les frères, entre proximité et jalousie.

##### **1. b. Pistes d'analyse et d'interprétation du texte n°2**

*Pierre et Jean* relate une histoire familiale, troublée par la découverte d'un secret. Au chapitre V, Pierre sait désormais pourquoi son frère, Jean, hérite de M. Maréchal, un ami de la famille et amant de leur mère. Situé au milieu du roman, ce passage constitue un moment charnière dans le récit : Pierre est en proie à une vive agitation et la rivalité entre les deux frères semble atteindre son paroxysme. Comment l'écriture de Maupassant parvient-elle à nous faire vivre le conflit intérieur dans lequel est plongé le personnage de Pierre ?

### **Axe 1 - Le huis clos**

- Un contexte d'enfermement : Pierre s'éveille au milieu de la nuit dans une chambre où il se sent oppressé. Les raisons de son insomnie sont d'abord externes : « sa chambre chaude et fermée ». L'isolement est accentué par « l'obscurité ». La chambre est le miroir de l'état psychique du personnage. Le lecteur quitte la chambre pour pénétrer dans la conscience de Pierre.

- Un huis clos avec deux personnages : Pierre et Jean sont dans leur chambre respective. Mais le narrateur les rapproche et met en scène l'antagonisme entre les deux frères, Jean dormant comme un bienheureux face à Pierre éveillé et torturé. Le lexique des sentiments - pour Jean : « tranquille », « doucement », « satisfait », « insouciant et content » et pour Pierre : « souffrance », « détresse », « une colère » - souligne l'opposition déjà présente dans le portrait des deux frères dans le 1<sup>er</sup> extrait. Pierre est aussi obsédé par la fortune acquise par Jean. Mais, le conflit reste encore contenu.

## **Axe 2 - De la crise d'angoisse au cas de conscience (ou dilemme moral)**

- De façon ironique, Pierre, le médecin, est le malade. L'analyse des symptômes est clinique. Elle révèle d'abord les signes physiques (« cette oppression douloureuse », « comme une fièvre »), puis la souffrance morale : « ce malaise de l'âme ». Dans la proposition « Brusquement le souvenir lui revint », l'adverbe traduit à la fois la violence - exprimée aussi par le choix du lexique, « choc », « heurté » - et la douleur provoquée par la résurgence du souvenir.

- Tout d'abord, le médecin cherche à comprendre ce qui lui arrive. Pierre fait appel à la raison pour calmer cette angoisse nocturne : « la pensée », « les raisonnements », « il songeait... doutait ». Mais la raison devient l'instrument de torture avec la comparaison « comme par une main qui attire et étouffe ». « Sa logique » est personnifiée et le conduit vers la terrible vérité. Pierre subit l'action. C'est un corps qui est privé de sa volonté : « il se sentait traîné ».

- Le sentiment de colère qui envahit Pierre, est d'abord dirigé contre son frère. Il reproche à Jean d'accepter cet héritage honteux : « il prenait l'argent, trouvant cela juste et naturel ». La répétition du verbe « dormait » exprime à la fois l'aveuglement de Jean et son absence de questionnement sur ce legs. Mais la colère de Pierre ne peut pas s'exprimer. La succession de phrases négatives « il ne pouvait plus parler, (...) ne devait découvrir (...) » traduit son incapacité à verbaliser et à agir.

- Puis, son attention se porte sur sa mère pour laquelle il exprime des sentiments complexes. La représentation de la mère est ambivalente. C'est à la fois la figure maternelle idéale. Le lexique mélioratif souligne ses qualités morales : « innocente », « calme et sereine », « d'une âme pure et d'un cœur droit ». En même temps, Pierre s'interroge sur la faute et l'hypocrisie de sa mère. Le terme « tache » renvoie à la faute morale vue comme une souillure qui les corrompt sa mère et lui. C'est le fils qui souffre de la trahison de sa mère comme s'il était le mari trompé. L'euphémisme « elle avait enfanté son frère de la caresse d'un étranger » atténue le caractère douloureux de l'adultère de sa mère.

## **Axe 3 – Sous le regard du narrateur**

- Dans toute la scène, le narrateur adopte le point de vue interne de Pierre en restituant son cheminement psychologique. Il rapporte des comportements de Pierre : « Il se leva pour ouvrir sa fenêtre et respirer », des sensations que Pierre perçoit : « quand il fut debout, un bruit léger lui parvint à travers le mur » et des pensées qui l'agitent : « Il dormait lui ! ».

- Le narrateur intervient pour commenter la souffrance morale de Pierre. Il interpelle le lecteur avec la première personne du pluriel et le présent de vérité générale « ce malaise de l'âme que laisse en nous le chagrin sur lequel on a dormi ». L'expérience de Pierre possède un caractère universel.

- Enfin, le narrateur prend en charge les pensées du personnage qui s'élaborent avec difficulté et va jusqu'à verbaliser à sa place au discours direct. « La veille, il eût frappé contre sa porte, serait entré, et, assis près du lit, lui aurait dit dans l'effarement de son réveil subit : « Jean, tu ne dois pas garder ce legs qui pourrait demain faire suspecter notre mère et la déshonorer. » Le narrateur imagine l'alternative qui aurait permis à Pierre de soulager sa conscience. L'emploi du subjonctif plus-que-parfait « eût frappé » a ici une valeur équivalente au conditionnel passé car ces faits sont hypothétiques. En effet, Pierre s'autocensure : il « ne [peut] plus parler ». La métaphore « enterrer en lui cette honte » souligne le caractère mortifère du poids du silence. Pierre se sacrifie et prend

sur lui la faute morale de sa mère. Dans le dernier paragraphe, les deux voix, celle du narrateur et celle du personnage, n'en font qu'une avec le discours indirect libre qui retranscrit les interrogations de Pierre.

## Conclusion

Ce passage permet de suivre le flux d'une « conscience troublée », torturée par les non-dits et la jalousie. L'écriture de Maupassant parvient à offrir au lecteur un aperçu de la complexité de l'état psychologique de Pierre.

### 2. Dans ce même texte, vous analyserez les expansions du nom dans le premier paragraphe « Mais le corps du docteur [...] il s'assit dans son lit. » (l.1 à l.7). (6 points)

« Mais le corps du docteur s'engourdit à peine une heure ou deux dans l'agitation d'un sommeil troublé. Quand il se réveilla, dans l'obscurité de sa chambre chaude et fermée, il ressentit, avant même que la pensée se fût rallumée en lui, cette oppression douloureuse, ce malaise de l'âme que laisse en nous le chagrin sur lequel on a dormi. Il semble que le malheur, dont le choc nous a seulement heurté la veille, se soit glissé, durant notre repos, dans notre chair elle-même, qu'il meurtrit et fatigue comme une fièvre. Brusquement le souvenir lui revint, et il s'assit dans son lit. »

Les expansions du nom sont des mots ou groupes de mots qui dépendent syntaxiquement d'un nom. Comme procédure de reconnaissance, on mentionne souvent la suppression (ou l'effacement).

Relevé	Classe grammaticale	Fonction syntaxique
« le corps <b>du docteur</b> »	Groupe prépositionnel (ou groupe nominal prépositionnel)	Complément du nom « le corps »
« dans l'agitation <b>d'un sommeil troublé</b> »	- Groupe prépositionnel - Adjectif	- Complément du nom « l'agitation » - Épithète lié postposé de « un sommeil »
« l'obscurité <b>de sa chambre chaude et fermée</b> »	- Groupe prépositionnel - Adjectifs	- Complément du nom « l'obscurité » - Épithètes liés postposés de « sa chambre »
« ce malaise <b>de l'âme</b> »	- Groupe prépositionnel	- Complément du nom « ce malaise »
« ce malaise de l'âme que <b>laisse en nous le chagrin</b> »	- Proposition subordonnée relative	- Complément de l'antécédent « ce malaise de l'âme »
« le chagrin <b>sur lequel on a dormi</b> »	- Proposition subordonnée relative	- Complément de l'antécédent « le chagrin »
« le malheur, <b>dont le choc nous a seulement heurté la veille</b> »	- Proposition subordonnée relative	- Complément de l'antécédent « le malheur »
« notre chair elle-même, <b>qu'il meurtrit et fatigue comme une fièvre</b> »	- Proposition subordonnée relative	- Complément de l'antécédent « notre chair »

Les premières expansions sont plutôt factuelles avec des notations concrètes. Puis la série de propositions subordonnées relatives permet d'entrer dans l'analyse clinique du trouble psychique qui perturbe Pierre.

Peu de candidats ont travaillé cette question dans son ensemble (toutes les lignes du tableau et toutes les colonnes), et par ailleurs sont parvenus à relier ces connaissances et observations grammaticales aux autres leviers d'analyse, à montrer comment ils peuvent s'étayer les uns les autres pour construire une interprétation, une lecture littéraire la plus riche, la plus révélatrice possible et la plus propre à apprécier un texte et lui conférer toute sa valeur, en faisant de cette manière, dans la perspective d'une exploitation en classe, la démonstration de la pertinence de l'approche grammaticale en lecture comme en expression écrite ou orale.

3. **Vous concevrez et rédigerez à partir de ce dossier une séquence pédagogique à destination d'une classe de première professionnelle dans le cadre du travail sur l'objet d'étude « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » et qui comportera obligatoirement un travail sur la langue. (8 points)**

***Les pistes proposées ci-dessous ne se présentent pas comme un déroulé de séquence. D'autres activités peuvent être proposées.***

### **1. Le choix de l'œuvre**

Le candidat doit être en mesure de justifier le choix de cette œuvre littéraire au regard du programme. En effet, celui-ci privilégie le roman réaliste ou le roman d'analyse, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. *Pierre et Jean* de Maupassant possède des traits qui s'apparentent à ces deux types de roman.

Un roman réaliste :

Des personnages ordinaires, des lieux existants, un temps proche de celui de l'auteur, des notations concrètes et des détails tirés de la vie quotidienne... *Pierre et Jean* s'inscrit dans le courant littéraire du réalisme ou du naturalisme. Maupassant fait constamment référence à la réalité, mais il ne s'en tient pas aux apparences. À travers ses personnages et les situations que ceux-ci rencontrent, l'auteur nous dit également ce qu'il pense de l'être humain.

Un roman d'analyse :

Si Maupassant s'intéresse aux caractères (texte 1), il porte une attention particulière aux états d'âme, aux sensations fugitives, aux humeurs passagères (textes 2 et 3). Maupassant est sensible à la mobilité des sentiments et à leur fragilité. Il nous fait partager les songes, les menus calculs et les préoccupations de ses personnages. Le lecteur accède ainsi à leur intimité voire à leur vie psychique. Grâce à une écriture nerveuse, sans explication magistrale et grâce aux images, il plonge le lecteur dans les méandres de la conscience du personnage.

### **2. Des propositions de problématiques**

- Comment l'écriture romanesque donne-t-elle vie à des êtres de papier ? Comment constitue-t-elle un détour pour regarder le réel ?
- Comment le lecteur accède-t-il à l'intimité de Pierre ? Comment l'écriture parvient-elle à traduire le flux des sentiments et des pensées du personnage ?
- Comment Maupassant se sert-il des relations familiales - et particulièrement au sein de la fratrie - pour toucher le lecteur ?

### **4. Exemples d'objectifs pédagogiques et de notions clés du programme**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- découvrir une œuvre littéraire emblématique du mouvement réaliste,</li> <li>- lire une œuvre intégrale,</li> <li>- comprendre comment un écrivain construit un personnage et pourquoi le lecteur va s'attacher à lui,</li> <li>- articuler la lecture et l'écriture,</li> <li>- enrichir son expérience de lecteur pour élargir son regard sur soi, sur les autres et sur le monde...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- personne/personnage,</li> <li>- identification/distanciation,</li> <li>- espace et temps,</li> <li>- réalisme et effet de réel,</li> <li>- narration et point de vue</li> <li>- ...</li> </ul>
---	---

## 5. Les démarches de lecture

« La lecture est l'un des objectifs majeurs de la classe de première, autour duquel se poursuivent et s'enrichissent les autres apprentissages, ceux qui consolident l'expression écrite et orale et ceux qui développent les capacités d'analyse et de raisonnement. » (BO 2019)

Le dossier est centré sur la compétence « devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ». Il invite les candidats à exploiter leurs connaissances sur la didactique de la lecture et les démarches pédagogiques préconisées dans le programme.

### - Le parcours de lecture

Avec ces trois extraits, le dossier propose déjà un parcours balisé. Le professeur fait le lien entre les différents extraits afin que les élèves suivent l'itinéraire romanesque. La scène d'ouverture présente les personnages au cœur de l'intrigue romanesque et le conflit à venir entre les deux frères qui semble d'ordre sentimental. Le deuxième extrait est centré sur Pierre. Dans cette scène d'introspection qui se rapproche d'un monologue intérieur, Maupassant nous plonge dans l'esprit de son personnage. Le lecteur peut se demander si la vérité va être révélée. Le dernier extrait correspond au dénouement marqué par l'effacement de Pierre et la douleur de sa mère quant à leur séparation.

### - La lecture analytique

Les trois extraits s'y prêtent. Cette modalité de lecture ne repose pas sur un questionnaire préétabli. Elle part de la réception du texte par les élèves. Le relevé des premières impressions permet d'élaborer les axes de lecture qui vont être étudiés grâce à l'analyse et l'interprétation de procédés d'écriture, et tout d'abord d'examiner les hypothèses interprétatives qui seront confirmées ou infirmées.

Des axes de lecture possibles pour l'extrait 1 :

- Le portrait des deux frères
- Le conflit latent
- La figure maternelle

Des axes de lecture possibles pour l'extrait 2 (se référer aux pistes d'analyse et d'interprétation)

Des axes de lecture possibles pour l'extrait 3 :

- Une scène d'adieux vue à travers les yeux d'une mère (avec la présence du père)
- Le dénouement du point de vue de Pierre et de Jean
- La comparaison entre la scène de clôture et la scène d'ouverture

### - La lecture de l'œuvre intégrale

Le programme précise que les élèves de première doivent lire au cours de l'année un roman choisi par le professeur. *Pierre et Jean* peut être lu intégralement par les élèves. C'est un roman court. Le chapitrage facilite la lecture. Les élèves peuvent être sensibles aux thèmes abordés.

## **6. Accompagner la lecture de l'œuvre intégrale**

L'activité d'écriture (pré-requis, dans le cadre de l'objet d'étude de Seconde Devenir soi : écritures autobiographiques, les élèves ont pu lire ou écrire des journaux) proposée dans le dossier est une démarche possible d'accompagnement de la lecture par les élèves. Cette dernière permet d'associer lecture et écriture. Les élèves choisissent de suivre l'itinéraire d'un des deux frères et rédigent son journal intime au fil de la lecture et de l'étude en classe. Cette approche renouvelle les sujets d'écriture d'invention. Elle part du personnage et de l'identification, de l'investissement affectif du lecteur. L'élève s'approprie le texte littéraire et le professeur peut évaluer le degré de compréhension des élèves.

À partir de la consigne et des éléments de guidance, le candidat peut formuler des critères d'évaluation. Le candidat qui connaît la démarche de réécriture, peut proposer des pistes permettant à l'élève d'améliorer son texte.

La copie de l'élève pouvait être l'objet d'un commentaire soulignant les réussites (l'absence de confusion entre les deux frères ; la compréhension de la rivalité entre eux ; l'engagement de l'élève à se mettre à la place d'un des frères ; une écriture dynamique avec des effets de réels liés à l'oralité) et les axes d'amélioration (développer le texte en évoquant la sortie en mer, la présence de Mme Rosémilly ; la relation avec les parents...).

## **7. La séance d'étude de la langue**

Le programme précise les connaissances abordées dans les séances d'étude de la langue. Aussi, la question du statut du narrateur, celle des points de vue ne peuvent faire l'objet d'une séance de grammaire. Ces notions sont revisitées au cours des séances de lecture.

Les points de langue qui peuvent être travaillés :

- la phrase simple et la phrase complexe avec une activité de repérage des propositions et des procédés de construction à partir d'extraits de *Pierre et Jean* et une activité d'écriture : construire des phrases complexes à partir de quelques phrases simples. Observer la souplesse de la langue qui permet plusieurs solutions,
- la conjugaison : la valeur temporelle des temps de l'indicatif en comparant le texte de Maupassant (le récit) et l'écrit de l'élève (le journal),
- les discours rapportés à partir de courts extraits des 3 textes avec une activité de transformation,
- l'orthographe : à partir d'écrits d'élèves, la révision des trois principales chaînes d'accord (la majorité des erreurs dans les copies d'élèves) : dans le groupe nominal, entre le sujet et le verbe et entre le sujet, le verbe et l'attribut.

Les candidats peuvent proposer une séance consacrée à l'étude des expansions nominales avec une activité de manipulations syntaxiques pour savoir les reconnaître (leurs propriétés) et une activité d'écriture (par exemple un extrait de *Pierre et Jean* dans lequel les expansions du nom ont été supprimées, les élèves devant en ajouter ; on compare des versions d'élèves avant de découvrir le texte de Maupassant).

## **8. L'exploitation du document iconographique**

Le tableau d'Hippolyte Flandrin représentant Charles et Amédée Dassy, (1849-1850) peut être exploité dans une séance de lecture ou comme support d'aide à l'écriture ou la réécriture. Il s'agit d'un portrait de famille qui met en scène la complicité apparente entre deux frères. Or Maupassant ne s'en tient pas aux apparences. L'écrivain va au-delà pour dévoiler la part intime de ses personnages. Le tableau permet de questionner la place des deux frères au sein de la famille (qui est au premier plan ? qui est en retrait ?) et leurs relations fraternelles qui mêlent l'identification (par exemple aux valeurs du milieu social bourgeois), la volonté de se différencier, la rivalité.

## **9. Pistes d'évaluation**

- Le journal du personnage permet d'évaluer les compétences d'écriture, mais également certaines compétences de lecture (rendre compte du sens global, caractériser un personnage, dégager le sens implicite d'une scène, comprendre la visée de l'auteur). Il peut faire l'objet d'un travail d'écriture et de réécriture à partir d'un va et vient entre les textes lus et l'exercice d'expression écrite.
- Le dernier texte peut éventuellement servir de support à une évaluation de fin de séquence avec un questionnaire de lecture et un sujet d'écriture (un exemple : Mme Roland écrit une lettre à son fils Pierre).

## **Partie 2 : rapport sur les épreuves orales d'admission**

## 2.1 Valence ALLEMAND

Rapport établi par Rémy CORTELL et Anne IKSI-SMOUTS

### Epreuve orale de « leçon »

#### **Définition de l'épreuve**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une **séance d'enseignement** ; elle permet également d'évaluer les compétences linguistiques et culturelles en langue étrangère. Pour la préparation de l'épreuve, le candidat dispose d'un support numérique et d'un accès à Internet.

L'épreuve comporte deux parties :

– une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente en langue étrangère un document audio ou vidéo authentique ne dépassant pas trois minutes. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

– une seconde partie durant laquelle le candidat présente en français une séance d'enseignement, en lien avec la thématique du document support de la première partie et à partir de documents complémentaires qu'il a librement sélectionnés pendant sa préparation. Ces documents peuvent être issus du corpus proposé et/ou choisis sur Internet. Il explique et justifie ses objectifs et ses choix, tant pédagogiques que didactiques. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

#### **Remarques générales.**

Comme pour l'épreuve d'admissibilité, elles s'appliquent à la session 2022 qui a vu la première mise en œuvre des nouvelles modalités du concours.

Nous invitons là aussi les futurs candidats à consulter les rapports du jury des sessions précédentes car ils présentent des pistes et des aides utiles pour qui veut se présenter à un concours de recrutement de professeurs.

Nous rappelons aux candidats qu'ils doivent avoir pris connaissance des textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes au CAP et au baccalauréat professionnel, notamment le programme, les volumes horaires, les niveaux attendus et les modalités d'évaluation. S'agissant d'un concours externe, il est normal que la plupart des candidats n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. A cet égard, si l'on ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent parfaitement les dispositifs mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle (co-intervention, chef-d'œuvre, consolidation des acquis, accompagnement renforcé) et le nouveau programme de langues. Le jury attend que les candidats y fassent référence.

#### **Analyse et restitution en allemand.**

La consigne invite dans un premier temps le candidat à rendre compte du document numérique en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel. Dans un second temps, il présente le ou les document(s) complémentaire(s) choisi(s) et justifie ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation dans une classe donnée.

Les candidats doivent rendre compte du contenu d'un document audio ou vidéo authentique en le reformulant et surtout ne pas retranscrire les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidats ne s'y sont pas entraînés.

Nous rappelons par ailleurs que la lecture de phrases entièrement rédigées n'est pas conseillée.

Les candidats ont en général axé leur restitution sur la description et la thématique du document, ne se livrant qu'à une analyse partielle négligeant ou omettant le plus souvent d'en dégager son intérêt d'un point de vue linguistique. Par ailleurs, nous notons des connaissances et des références culturelles et historiques souvent insuffisantes ou peu adaptées au thème abordé, qui n'ont pas permis aux candidats de contextualiser avec pertinence le document. Il convient donc d'analyser ce que dit le document de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays concerné. Certains candidats ont cependant fait preuve d'une réelle culture de germaniste et ont su éclairer leur analyse de références civilisationnelles adaptées.

Le choix des documents complémentaires était souvent insuffisamment motivé et justifié, notamment dans la perspective d'une exploitation dans la classe donnée. Rappelons que les candidats doivent sélectionner des documents respectant la temporalité d'une séance : ils ne doivent donc pas traiter tous les documents du corpus mais procéder à une sélection raisonnée en fonction d'une stratégie pédagogique pertinente et cohérente.

Comme à l'écrit, les carences lexicales de certains candidats ne leur ont pas permis de développer de manière satisfaisante leur analyse et leur réflexion, tant dans l'exposé que dans l'interaction avec le jury.

Il est à noter que certains candidats ont su avantageusement se saisir des remarques et des interrogations du jury pour préciser, affiner, nuancer leur propos et le faire évoluer.

### **Construction et présentation en français d'une séance.**

La consigne invite le candidat à présenter en français les objectifs d'une séance de cours pour un niveau de classe et une filière donnés.

Il doit exposer ses propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des document(s) complémentaire(s) qu'il a retenu(s). Il propose un déroulement cohérent de la séance avec des exemples concrets d'activités langagières. Il décrit les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

#### **• Les attentes du jury**

Le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et un seul, que toute construction est possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel donnés.

#### **Remarques**

Il est important que le candidat précise à quel moment de la séquence se situe la séance proposée et quels sont les pré-requis nécessaires à sa réalisation.

Certains candidats ont tendance à proposer une suite de simples activités de repérage, souvent sans lien entre elles. La séance n'est pas pensée en fonction d'objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs ou bien ceux-ci restent imprécis.

Il est préférable de didactiser un ou deux documents de façon concrète et précise en proposant des activités langagières en cohérence avec un objectif linguistique visé plutôt que de traiter plusieurs documents du dossier de façon superficielle sans que les stratégies de mise en œuvre ne soient proposées. Certains candidats ont tendance à surcharger la séance, rendant les objectifs annoncés impossibles à atteindre.

De nombreuses activités de compréhension orale sont proposées mais elles n'aboutissent que très rarement à une production écrite des élèves. Le jury constate que l'entraînement à la compétence d'expression écrite est souvent négligé.

Nous rappelons aux candidats qu'une séance d'enseignement peut comporter des activités de remédiation et d'apprentissage (entraînement aux différentes compétences, acquisition de connaissances culturelles), des tâches d'évaluation, des traces écrites et des consignes de travail personnel.

Le jury a apprécié que certains candidats annoncent la tâche finale de la séquence. Mais c'est la formulation d'un projet en cohérence avec la thématique et la filière concernée qui pose encore des difficultés. Si ce projet est pertinent dans la plupart des propositions, il n'est souvent pas contextualisé et la question du destinataire rarement posée. Or cet aspect est essentiel pour que l'élève trouve du sens dans le travail qu'on lui demande de réaliser.

Quelques conseils concernant le projet : Qu'est-ce qui justifie que la production (ou la réception dans le cadre d'un projet d'écoute ou de lecture) attendue soit en allemand ? Pour qui produit-on, pourquoi et dans quel contexte ? Et comme dans la réalité du « Schulalltag » nous n'avons pas toujours des destinataires germanophones sous la main, la tâche finale doit être vraisemblable à défaut d'être authentique.

La description par les élèves des documents iconographiques proposés n'est en aucun cas un « passage obligé ». Au contraire, les candidats sont invités à se poser la question du sens que prendrait cette activité dans une situation de communication authentique ou de sa place dans la réalisation finale. Rappelons également que les activités et entraînements proposés tout au long de la séance doivent être en cohérence et servir la réalisation du projet final de la séquence.

En revanche le jury constate avec satisfaction que la plupart des candidats proposent des formes sociales de travail variées même si cette démarche nécessiterait une réflexion sur la plus-value apportée par ces différentes formes sociales (travaux en îlots, approches différenciées). Le cours magistral en plénière semble avoir vécu.

Peu de candidats ont perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par la thématique qui pouvait favoriser des collaborations avec des collègues d'autres disciplines notamment professionnelles, dans le cadre de la co-intervention par exemple. En outre, aucun candidat n'a envisagé d'inscrire cette séance dans le cadre des parcours éducatifs.

Enfin, le jury regrette que trop peu de candidats aient envisagé des activités en lien avec l'utilisation d'outils numériques tels que des applications proposant des modules d'apprentissage - LearningApps, Quizlet ou Audacity – ou collaboratifs en ligne tels que Google Drive, Padlet ou Canva.

### **Sitographie / Connaissances nécessaires *a minima***

. Programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle : BO spécial n°5 du 11 avril 2019.

. Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au certificat d'aptitude professionnelle : BO n°35 du 26 septembre 2019.

. Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au CAP : BO n°26 du 25 juin 2020.

. Nouvelles modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat professionnel : arrêté du 17 juin 2020.

- . Grille nationale d'évaluation en langue vivante étrangère au baccalauréat professionnel : BO n°47 du 16 décembre 2021.
- Eduscol : Transformer le lycée professionnel, [Transformer le lycée professionnel | eduscol](#)  
[| Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)
- . Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs : [www.coe.int/lang-cecr](http://www.coe.int/lang-cecr)
- . Création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans les diplômes du CAP, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art : BO n°35 du 26 septembre 2019.
- . OFAJ: [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)
- . ProTandem, agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels : <https://protandem.org>

## 2.2 Valence LETTRES

Rapport établi par Jean-Christophe DUFLOS et Céline MAISONNIAL

### Epreuve orale de « leçon »

#### Définition de l'épreuve

#### **L'arrêté du 25 janvier 2021 précise les modalités de l'épreuve d'admission :**

« L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Dans une première partie (trente minutes maximum), à partir d'un texte littéraire tiré d'une des œuvres au programme du concours et d'une question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel, le candidat élabore une séance d'enseignement pour un niveau qu'il détermine, en justifiant son choix. Dans une seconde partie (trente minutes maximum), le jury mène un entretien permettant de revenir, pour l'approfondir ou le cas échéant pour le corriger, sur ce qui a été proposé dans la première partie. »

« Le programme de l'épreuve est constitué d'œuvres d'auteurs de langue française, périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

#### Les attentes

Il est rappelé aux candidats que les œuvres inscrites aux programmes doivent absolument être lues et travaillées en amont des épreuves ; les textes qui en sont extraits et qui sont soumis à l'analyse nécessitent par exemple une contextualisation dans l'œuvre et dans l'histoire culturelle. Exercer son « flair » littéraire en cherchant parmi la sélection quelles pages de roman, quelles scènes ou quels poèmes, plus que d'autres, et pourquoi, seraient à même d'être choisis justement comme supports d'interrogation, est certainement une excellente manière de se préparer et de consolider sa compréhension de l'épreuve.

Le jury rappelle aux candidats qu'il dispose de trente minutes et qu'il est dommage de ne pas utiliser tout le temps imparti pour développer sa réflexion didactique et pédagogique.

#### L'épreuve exige du candidat de savoir :

- s'exprimer avec clarté, précision et aisance ; ce dernier qualificatif est une invitation faite aux candidats à se détacher de leurs brouillons préparatoires, à se préparer à exposer le plus librement possible en s'adressant au jury donc sans lire leurs notes,
- lire des textes littéraires et savoir reconnaître un fait de langue significatif,
- inscrire un texte et un fait de langue dans une situation d'enseignement,
- tirer parti de connaissances sur les auteurs et leurs œuvres, constituées au fil de lectures personnelles de romans, de poèmes et de pièces de théâtre, à défaut par la consultation d'anthologies et de recueils de textes ; posséder les repères nécessaires à la transmission d'une histoire littéraire et plus généralement faire preuve d'une robuste culture générale (capacité de contextualiser les visées d'un artiste), point d'appui indispensable de la posture magistrale dans une classe.

#### **La démarche**

Cette épreuve offre au candidat l'occasion de démontrer qu'il est capable d'exploiter un texte afin de l'inscrire dans une situation d'enseignement. Le jury est particulièrement attentif à la prise en compte des élèves au cours des différentes étapes de l'exposé. Les candidats doivent par ailleurs savoir apprécier la « résistance » d'un texte selon le niveau de classe envisagé.

### ✓ Travail préliminaire

Le jury conseille au candidat de mener une lecture littéraire de l'extrait proposé avant de se lancer dans des propositions d'activités dans le cadre de la séance d'enseignement. Il est préférable de ne pas se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. On ne peut proposer une exploitation que lorsque le travail préalable d'explication a été opéré. C'est à cette seule condition qu'un projet d'utilisation du texte peut se justifier.

Il s'agit dans un premier temps de laisser s'exprimer sa sensibilité de lecteur et de se poser des questions simples pour aller au-delà de la surface du texte. De quoi parle le texte ? Quelle est sa visée ? Comment l'auteur s'y prend-t-il pour... Le travail à partir des impressions de lecture est donc fondamental puisqu'il va permettre de formuler des hypothèses de sens qui seront confirmées ou infirmées par les relectures successives, de plus en plus fines et orientées. Cette phase de travail est essentielle pour dégager des axes d'interprétation et saisir les enjeux permettant d'alimenter la réflexion didactique et pédagogique dans le cadre de la construction de la séance.

### ✓ Elaboration d'une séance d'enseignement

L'épreuve consiste en l'explication d'un texte littéraire de langue française, l'exploitation pédagogique de ce texte et le traitement d'une question de langue dans le cadre d'une séance d'enseignement. La répartition du temps entre ces différentes activités n'est pas déterminée mais le candidat dispose de trente minutes pour présenter sa séance.

Il est attendu du candidat qu'il présente une séance d'enseignement à partir du texte et de la question de langue proposés, explicitement référée aux programmes de français du CAP ou du Baccalauréat professionnel et à un niveau, selon le plan qui lui semble le plus adapté. Sans pour autant détailler l'ensemble de la séquence, le candidat se doit d'inscrire les activités dans une progression et un cheminement afin de les ancrer dans une pratique vraisemblable.

Les activités d'écriture, de lecture, d'expression orale (activités souvent absentes) ne trouvent leur efficacité que par rapport à la question globale, la problématique, qui les relie. Il est indispensable que le candidat comprenne la nécessité d'établir entre les différentes séances menées avec les élèves des liens logiques et des rapports de continuité.

Les candidats ont, dans leur majorité, su associer le texte à un objet d'étude des classes de baccalauréat professionnel. Mais il convient également de rappeler l'éventualité des modalités nouvelles d'enseignement du français issues de la TVP dans le cadre de la consolidation et de la co-intervention.

Il est en revanche dommage que le cycle de CAP soit délaissé, ainsi que le programme limitatif de terminale professionnelle, et ce quand bien même les textes se prêtaient à une exploitation dans ces classes. Le jury recommande donc de bien lire et connaître l'ensemble des programmes.

Le jury évalue la capacité du candidat à construire un projet pédagogique adapté à un niveau de classe à partir du texte et de la question de langue. Il évalue la pertinence des objectifs d'apprentissage, l'intérêt des démarches et des activités proposées au regard des objectifs visés. Le jury a apprécié lorsque les candidats ont su s'appuyer sur leur lecture personnelle du texte pour proposer une stratégie d'accompagnement de la lecture des élèves, en aidant ces derniers à formuler des hypothèses de lecture, à s'appuyer sur les procédés d'écriture pour analyser et interpréter. Le jury souligne aussi la pertinence de la réflexion des candidats qui ont ouvert la perspective d'inclure la lecture du texte dans un projet plus vaste en proposant un parcours de lecture dans l'œuvre ou en insérant le texte dans un corpus. Enfin, l'attention portée aux différences de niveau dans une classe et aux moyens d'y pallier est soulignée, elle

montre une capacité du candidat à se projeter dans l'action pédagogique et sa volonté de faire réussir tous les élèves.

Le jury engage les candidats à s'interroger davantage sur ce qu'ils veulent faire apprendre aux élèves : quels objectifs d'apprentissage, en lien avec la construction de quelle(s) compétence(s) de français, dans quelle(s) perspectives à l'échelle de la séquence ?

Le candidat doit également se questionner sur la manière dont il va exploiter le texte pour construire les compétences visées. Il est préférable d'éviter d'utiliser le texte comme un prétexte au service d'apprentissages déconnectés d'une approche littéraire et/ou langagière. Il faut éviter ensuite les propositions d'activités insuffisamment cadrées, par méconnaissance des attendus du CAP et du Baccalauréat professionnel, en particulier des démarches de lecture et d'expression écrite et orale, en usage dans les filières professionnelles, comme l'« écriture longue » par exemple. Chaque programme met en avant des propositions de mise en œuvre qu'il convient de connaître. Ce sera d'une aide précieuse au moment de s'interroger sur les activités à proposer aux élèves.

#### ✓ La question de langue

Des candidats ont su s'emparer de la question de langue pour proposer de manière adaptée et pertinente des activités au service de la construction des compétences de lecteur ou d'expression écrite et orale.

Rappelons que la question de langue est abordée dans le cadre de la séance. Il est donc important de se demander en quoi celle-ci contribue à la construction du texte et comment elle peut être réinvestie par les élèves dans le cadre d'activités de lecture ou d'expression écrite ou orale.

Cette partie de l'épreuve ne peut être traitée sans préparation car le candidat qui doit pouvoir montrer qu'il possède une maîtrise sûre de la langue qui le rend capable de mener une analyse grammaticale claire et précise. Comment sinon apporter des éléments de réponse appropriés aux problèmes de langue que les élèves rencontrent en classe ?

Il est indispensable de maîtriser solidement les entrées qui figurent dans les programmes de CAP et de baccalauréat professionnel et plus particulièrement :

- le vocabulaire grammatical (identifier la nature et la fonction d'un mot),
- les compléments (repérer, nommer),
- les temps et les modes verbaux (relever, identifier),
- les déterminants (relever, classer),
- la construction d'une phrase complexe et les propositions coordonnées et subordonnées (analyser).

Seul un entraînement régulier et progressif permet de se préparer de manière efficace à la question de langue. Il nécessite de lire de la grammaire en se référant à des manuels ainsi qu'à des ouvrages universitaires plus élaborés (voir dans la partie précédente *La Terminologie grammaticale* par Philippe Monneret et Fabrice Poli – Eduscol).

#### ✓ L'entretien

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé. Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des erreurs, de combler des manques. Il permet au jury de relancer le candidat sur des pistes ignorées ou peu investies. Il ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute. Sur demande, le candidat peut aussi être amené à produire une lecture expressive du texte. Elle permet au jury de vérifier, à l'écoute des pauses et de l'intonation, que le candidat s'est approprié du sens.

Le jury apprécie que les candidats entrent volontiers dans l'échange et révèlent, à ce moment de l'épreuve, des qualités d'écoute et de dialogue. C'est en renvoyant les candidats à une lecture précise d'éléments textuels, aux enjeux des interrogations liés aux objets d'étude des programmes, à la réflexion didactique, que le jury peut déceler des fragilités. À l'inverse, il repère aussi dans le cadre de cet exercice des candidats capables de réviser leur première lecture, d'approfondir leur analyse ou de modifier leur interprétation ; certes, cela représente une prise de risque, mais cela permet aussi de révéler des capacités d'analyse et de valider sens et interprétation.

Enfin, le jury a été attentif à la manière de communiquer des candidats. En effet, *a fortiori* lorsqu'on se destine à l'enseignement du français, la langue pratiquée à l'oral doit être correcte, précise et pertinente car adéquate au propos et à la situation.

Il reste à attirer l'attention des futurs candidats sur un aspect important de leur prestation orale, et donc de l'évaluation de celle-ci. Deux mots synthétisent ce point : posture et positionnement. Certes le jury, en Lettres, doit apprécier des connaissances, des aptitudes techniques et des compétences académiques, la sensibilité littéraire aussi. Cependant la mission du jury est aussi de contribuer au recrutement de futurs fonctionnaires de l'Etat. A ce titre il doit évaluer la capacité des candidats de se projeter dans leurs responsabilités futures au sein de l'institution. Une troisième épreuve orale a désormais pour finalité d'évaluer dans le champ de l'éthique professionnelle et des valeurs à enseigner et incarner dans l'établissement d'exercice et dans la classe. Mais il existe aussi des valeurs et des règles plus personnelles, celles qu'on s'applique à soi-même avant de les envisager à l'endroit des élèves. Ainsi les candidats sont-ils par exemple appelés à faire preuve de retenue devant le jury : garder pour soi les aléas de sa vie quotidienne ou l'intensité du stress ressenti. Les examinateurs sont capables par eux-mêmes de faire preuve de bienveillance dans la manière d'accueillir les candidats. Donner l'impression de forcer cette bienveillance s'avère maladroit.

Plus maladroit encore est l'embrayage qui consiste à énoncer devant le jury une ignorance même partielle des modalités de l'épreuve et des attendus du concours. En effet, s'y présenter suppose que les exigences en aient été reconnues et acceptées, préalable indispensable à toute préparation. Comment convaincre de son potentiel si l'attention du jury est attirée d'emblée sur ses faiblesses personnelles ?

Pour se préparer à l'exploitation pédagogique du texte, il est également vivement conseillé aux candidats de lire les fiches ressources sur le programme de français disponibles sur le site Éduscol et de confronter les différentes propositions qu'en font les manuels de français de la voie professionnelle. Ils pourront ainsi y puiser des exemples d'exploitation de textes en lien avec les problématiques des différents objets d'étude, appréhender la manière dont un texte donné peut s'inscrire dans un groupement de textes autour d'une problématique ou d'un parcours de lecture dans une œuvre, comprendre comment la lecture d'un texte peut donner lieu à des activités d'écriture ou d'étude de la langue. Les propositions de séquence disponibles sur les sites académiques peuvent en outre être utiles pour développer la réflexion sur la construction d'une séquence et d'une séance. La consultation des sujets d'examen permet aussi de mieux cerner les objectifs des programmes.

Plus généralement, le jury engage chaque candidat, après s'être imprégné des éléments de ce rapport, à faire l'effort de rencontrer des professeurs expérimentés, de les observer en classe, d'échanger avec eux sur leur réflexion didactique et leurs pratiques pédagogiques afin de donner à leur travail de préparation, ce que l'on pourrait nommer un socle de réalité. Ils pourront de ce fait nourrir leurs représentations du métier visé et conforter l'ambition bien comprise qui les pousse dans la voie choisie et qui passe par la réussite au concours.

## Programme littéraire pour la session 2023 :

- Louise Labé, *Sonnets*
- Molière, *L'École des femmes*
- Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*
- Victor Hugo, *Les Orientales*
- Jean Giono, *Jean le Bleu*
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid100820/les-programmes-des-concours-enseignants-second-degre-session-2023.html>

## Rapport CA-PLP allemand-lettres : addendum bibliographique lettres

Programme d'enseignement de français préparant au CAP

=> **Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019**

Programme d'enseignement de français de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel

=> **Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019**

Programme d'enseignement de français de la classe de première et de terminale préparant au baccalauréat professionnel

=> **Bulletin officiel spécial n°1 du 6 février 2020**

Programme limitatif de la classe de terminale – années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

=> **Bulletin officiel n°5 du 4 février 2021**

Contrôle en cours de formation au CAP : situation d'évaluation écrite et situation d'évaluation orale

=> **Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019**

Grilles nationales d'évaluation au CAP

=> **Bulletin officiel n°26 du 25 juin 2020**

Epreuves ponctuelles de français au baccalauréat professionnel (**Première session en 2022**)

=> **Bulletin officiel n° 20 du 20 mai 2010**

**Sujets zéro**

=> <https://eduscol.education.fr/2691/sujets-zero-pour-le-baccalaureat-professionnel-2022>

Les ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

<https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>

## 2.3. Epreuve d'entretien avec le jury

La session 2022 du CAPLP allemand-lettres a vu pour la première fois l'organisation d'une troisième épreuve orale d'admission portant sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Les modalités en sont décrites à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. L'épreuve dure trente-cinq minutes. Notée sur 20, elle est affectée d'un coefficient 3. La note éliminatoire est 0.

L'arrêté est consultable en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075622>

### **2.3.1. Déroutement de l'épreuve**

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu ensuite à un échange avec le jury.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur un modèle figurant à l'annexe V de l'arrêté.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

### **2.3.2. Conseils aux futurs candidats**

Le jury tient à préciser que cette dernière partie du rapport de concours est rédigée à la suite de la toute première mise en œuvre d'une épreuve aux caractéristiques nouvelles. C'est pourquoi les conseils qui suivent ne possèdent pas la robustesse de ceux qu'il est possible de formuler pour les autres épreuves sur la base des nombreuses sessions antérieures. En effet, les épreuves rénovées d'admissibilité et d'admission, écrites et orales, tant en allemand qu'en lettres, ne sont pas sans lien de continuité avec les épreuves qui existaient précédemment. La partie didactique du concours évolue mais sans rupture complète. L'expérience acquise au gré de la répétition des sessions permet de conserver leur validité aux conseils donnés aux candidats.

En ce qui concerne l'épreuve d'entretien, l'absence de recul invite à la prudence. Les futurs candidats auront donc soin de murir leur réflexion en la fondant d'abord sur l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021. Le jury souhaite néanmoins que ces candidats trouvent des éléments utiles à leur préparation dans ce qui suit.

#### **Conseils pour la première partie**

Il est attendu du candidat une présentation des étapes significatives de son parcours en lien avec les motivations pour le métier. Il s'agit de bien mesurer le sens de la locution « en lien avec ».

A cet égard, le candidat doit se garder de présenter un simple catalogue chronologique des étapes de sa vie personnelle (les études, les voyages à l'étranger) et professionnelle (si elles existent). Il ne s'agit pas pour lui de réciter son *curriculum vitae*. Il s'agit de démontrer la capacité de prendre appui sur les expériences passées, les acquis, les compétences développées, pour se projeter vers le métier de professeur d'allemand-lettres, tant au plan disciplinaire, académique, qu'au plan de la dimension transversale du métier. Qu'est-ce qui fait socle, qu'est-ce qui est mobilisable au service du projet d'intégration dans un corps de professeurs du second degré ? Qu'est-ce qui contribue à étayer la pertinence du projet ? Les parcours des candidats sont par définition divers mais il n'y a pas de profil type. Un long

parcours universitaire n'a *a priori* pas plus de chance que des expériences d'immersion linguistique en entreprise en Allemagne ou un engagement associatif. Mais il est attendu que chacun sache identifier dans ce qu'il a appris, ce qui le prépare à l'exercice du métier visé.

L'épreuve d'entretien revêt une exigence qui demande de s'y préparer en mobilisant déjà une compétence du référentiel du professeur : la réflexivité appliquée au déroulement de son parcours.

Au cours de l'exposé puis pendant l'entretien le candidat est écouté et regardé par le jury comme un futur professeur, comme une personne qui sera amenée à exercer un métier de communication. La maîtrise de la langue à l'oral est requise, sinon une certaine éloquence : langue claire et précise, structuration du propos. Il n'est donc pas question d'improviser au dernier moment. La fiche individuelle de renseignement dont les membres du jury ont connaissance peut alimenter les questions du jury, lesquelles restent centrées sur l'exposé initial. Mais se contenter de réciter cette fiche n'est pas une solution à retenir. En effet, le jury reste attentif aux éléments observables qui caractérisent la posture attendue et en particulier le fait que le candidat mesure les enjeux de l'entretien et a su les anticiper. Il fait montre de connaissances sur les réalités de la voie professionnelle scolaire et sur les différentes missions d'un professeur de lycée professionnel voué à deux enseignements généraux, allemand et lettres.

Pour un candidat motivé, il est donc important de se préparer rigoureusement à assumer pleinement la responsabilité de la première phase de l'entretien et de tirer parti du fait que l'organisation de l'épreuve lui laisse la possibilité de s'affirmer aux yeux du jury comme un enseignant en puissance.

### Conseils pour la seconde partie

#### Sujets de mise en situation professionnelle traités par les candidats au cours de la session 2022

<p><b>A : <u>enseignement</u></b>  <i>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Dans le cadre d'une séance de cours, vous mettez en place un travail en îlots. Un des groupes refuse d'intégrer un élève transgenre. »</i></p>	<p><b>B : <u>vie scolaire</u></b>  <i>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Avant que les cours ne commencent, un agent d'entretien vient vous montrer une table de votre salle sur laquelle un élève a dessiné une croix gammée. »</i></p>
<p><b>A : <u>enseignement</u></b>  <i>« Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel et vous enseignez les lettres en classe de première professionnelle. Vous traitez l'objet d'étude « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » à travers l'étude d'extraits de « Voyage au bout de la nuit » de Louis -Ferdinand Céline. Un élève fait savoir qu'il refusera d'étudier cet auteur car il est antisémite. »</i></p>	<p><b>B : <u>vie scolaire</u></b>  <i>Vous êtes professeur d'allemand-lettres dans un lycée professionnel. Dans le cadre de la préparation d'un voyage scolaire en Allemagne, vous invitez les parents d'élèves à une réunion d'information. A l'issue de la réunion, des parents vous annoncent que leur fils, en raison de son handicap moteur ne participera pas au voyage.</i></p>
<p><b>A : <u>enseignement</u></b>  <i>"Vous êtes professeur d'allemand- lettres en lycée professionnel : vous accueillez</i></p>	<p><b>B : <u>vie scolaire</u></b>  <i>"Plusieurs élèves vous annoncent quelques jours avant la Journée de la</i></p>

<p><i>voire classe de terminale baccalauréat lundi à 8 heures. Vous débutez votre cours. Un élève vous interrompt pour vous interroger sur un conflit qui a lieu en Europe et qui l'inquiète. L'ensemble de la classe se met à vous poser des questions."</i></p>	<p><i>laïcité à l'école du 9 décembre qu'ils ne participeront pas aux activités prévues dans votre cours au prétexte que « leurs parents ne sont pas d'accord ».</i></p>
---	--

Si la nécessité d'une préparation a été évoquée pour la première partie, c'est avec une force redoublée que l'invitation est répétée pour la seconde partie. En effet, c'est presque une autre épreuve qui commence au moment où le candidat découvre les deux sujets qu'il va devoir traiter. Formellement, deux circonstances sont à surmonter : le fait justement de découvrir *in situ* la réalité des domaines et champs de réflexion portés par les deux sujets et puis le fait qu'il faille se projeter très vite car le temps laissé à la réflexion est court. Le candidat est placé directement au cœur d'une réflexion puis d'une autre, *in media res* comme on dirait pour un roman d'aventure. L'exercice que le candidat est invité à pratiquer comporte une bonne part d'exigence. Elle est d'abord formelle. A partir de deux énoncés (cf. exemples ci-dessus), le candidat doit tout d'abord analyser deux situations, l'une de classe, l'autre de vie scolaire, dégager de ces analyses l'énoncé des deux problématiques pour ensuite avancer successivement des éléments de résolution adaptés et surtout conformes à un certain nombre de critères éthiques et réglementaires. Là est sans doute l'exigence forte, là est le principal de l'attente du jury, et aussi de l'institution.

Il s'agit dans cette seconde partie d'appréhender le futur de l'enseignant dans son écosystème professionnel et d'apprécier sa posture au sein de la collectivité qu'il s'agisse de ses relations avec les partenaires internes ou externes de l'école. Comment le candidat se projette-t-il dans la communauté dans laquelle il va travailler ?

Du candidat, aspirant professeur, il est attendu qu'il convainque de sa capacité d'incarner la posture d'un agent responsable de l'éducation nationale, d'un fonctionnaire d'une administration d'Etat. C'est-à-dire de quelqu'un qui est capable face à une situation difficile de dépasser le stade des émotions sans perdre sa bienveillance et son sens de l'éducabilité des élèves, capable de dépasser le simple « bon-sens », en étant capable de mobiliser des connaissances précises et fermes qui vont guider ses décisions et ses actions. Le candidat dans cette épreuve doit donc faire la preuve qu'il mesure combien l'usage des mots et des notions requiert de professionnalisme dans le dialogue avec les élèves, leurs parents et l'ensemble des partenaires de l'école. Le corpus de notions à connaître relève de ce qui est désigné aujourd'hui par l'expression « valeurs de la république ». Ces valeurs sont précisées dans les droits et les obligations de tout fonctionnaire. Elles constituent tout particulièrement le socle qui fonde la posture d'un professeur car non seulement il doit en faire une exigence pour lui-même mais il a pour mission de les enseigner aux élèves qui lui sont confiés.

Dans cette épreuve les candidats ne sont pas tenus à un savoir érudit, celui d'un spécialiste de droit public. Il n'est pas attendu qu'il cite de mémoire la lettre **s** de tel ou tel article mais ils ont à connaître les repères législatifs récents qui formulent ou reformulent le cadre des valeurs et principes qu'ils auront à enseigner et faire vivre.

Cette familiarité souhaitée ne peut pas restée uniquement au plan théorique, c'est pourquoi, tous les candidats, mais en particulier ceux que le parcours personnel ou professionnel récent a tenu éloignés des établissements scolaires, auront tout intérêt à se rapprocher d'établissements proches de chez eux. Ils pourront y rencontrer des chefs d'établissement, des personnels d'éducation et des professeurs titulaires expérimentés qui pourront les aider à se préparer en leur permettant de donner chair à des situations réelles, et donc très proches de celles sur lesquelles ils auront à se pencher le jour de l'épreuve du concours.

De cette manière, ils pourront apprendre à donner à leurs propositions d'éléments de résolution un caractère de vraisemblance bienvenu. S'il n'est pas attendu des candidats, par définition inexpérimentés, qu'ils présentent des solutions définitives, il est toutefois important qu'ils sachent proposer des actions concrètes, pragmatiques, effectivement réalisables. Il n'est pas attendu non plus que les candidats se sentent tenus de résoudre seuls les situations problématiques. C'est pourquoi les propositions doivent intégrer la notion de travail collaboratif au sein d'un collectif (collègues, services académiques), celle d'inscription dans un pilotage d'établissement (équipe de direction, projet d'établissement) et dans les principes de la co-éducation avec les parents. Et surtout conformes aux principes et valeurs de l'école dont par exemple : laïcité, neutralité, lutte contre toutes formes de discrimination, inclusion, respect du droit à l'égalité des chances.

Par l'expression « entretien avec le jury », le candidat doit comprendre qu'il aura à entrer en interaction verbale et intellectuelle avec plusieurs personnes de professions diverses au sein de l'éducation nationale, qui l'observeront, l'écouteront mais également réagiront en fonction de ce qu'il avancera. Ceci toujours avec bienveillance. Cette épreuve comporte tout à la fois une part d'artificialité (c'est une épreuve de concours, les sujets sont imposés), mais d'un autre côté, elle est en elle-même une situation « vraie », « authentique » de réflexion partagée dans laquelle il conviendra de tenir sa place, d'assumer sa part de responsabilité, meilleure manière de signifier sa bonne compréhension, déjà, du mot « posture ».

Pour peu que cette responsabilité passe par une communication orale nuancée et adéquate à la situation, la volonté d'incarner physiquement son propos et par un bagage éthique, certes améliorable par la suite au cours de la formation statutaire mais déjà mobilisable au besoin, toutes les chances de réussite seront réunies.

#### **Quelques références utiles pour démarrer la préparation :**

<https://eduscol.education.fr/1543/la-republique-histoire-et-principes>

<https://eduscol.education.fr/588/citoyennete-et-valeurs-de-la-republique>

<https://www.education.gouv.fr/les-valeurs-de-la-republique-l-ecole-1109>

<https://www.education.gouv.fr/valeurs-et-engagement-89246>

<https://www.education.gouv.fr/les-grands-principes-du-systeme-educatif-9842>

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/menh1012598a.htm>

**Annexes :**

**Sujet d'admissibilité valence Allemand**

**Session 2022**

**CAPLP  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES  
ALLEMAND – LETTRES**

**ALLEMAND**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

## **1. Kommentar auf Deutsch**

Kommentieren Sie folgende Materialvorlagen in Bezug auf Entwicklungen der Frauenbewegung in der deutschen Gesellschaft seit Anfang des 20. Jahrhunderts. Stützen Sie sich dabei auch auf Ihre eigenen Kenntnisse.

## **2. Présentation en français d'une séquence pédagogique**

En prenant appui sur tout ou partie de ces documents, élaborer et présenter en français une séquence pédagogique pour une classe de terminale baccalauréat professionnel mobilisée pour participer à une action pluridisciplinaire de sensibilisation dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Le niveau des élèves en allemand est hétérogène, du niveau A2 à B2 du CECR. Pour ce faire,

- Vous analyserez les potentialités didactiques des différents documents ;
- Vous étudierez la diversité des marqueurs temporels dans le document A et proposerez une manière de les aborder et de les exploiter dans une perspective actionnelle avec les élèves ;
- Vous présenterez un projet éducatif et montrerez comment vous prenez en compte les besoins linguistiques et culturels des élèves. Vous décrierez en particulier les étapes essentielles de votre projet et la façon dont vous envisagez d'évaluer les acquis des élèves à l'issue de ce parcours pédagogique.

## Document A

**Alice Sophie Schwarzer** (3. Dezember 1942 in Wuppertal) ist eine deutsche Journalistin und Publizistin. Sie ist Gründerin und Herausgeberin der Frauenzeitschrift Emma und eine der bekanntesten Feministinnen Europas.

Aus : [www.wikipedia.de](http://www.wikipedia.de)

Um meine Lage zu verstehen, muss man sich klarmachen, dass ich in Deutschland in einer ziemlich einmaligen Situation war. In Ländern wie Amerika bekamen damals etwa ein Dutzend öffentlicher Feministinnen die volle Breitseite ab. [...] Hierzulande aber starteten Feministinnen spät und zögerlich. Ich aber hatte meinen Feminismus früh aus Frankreich importiert und war eine medial erfahrene Journalistin. So konnten mich die Medien zur einzigen stilisieren, was allerdings eine höchst zweifelhafte Ehre war. [...]

Da wussten wir noch nicht, wie es seit dem Erscheinen vom „Anderen Geschlecht“ „dieser 1949 erschienenen „Bibel der neuen Frauenbewegung“ – der von uns so bewunderten Simone de Beauvoir ergangen war. Eine brachiale Welle der Einschüchterung und Diffamierung war über sie weggegangen, uns zwar seitens vieler Männer wie auch so mancher Frauen.

[...] Aber ich muss einsehen: Ich bin eine Institution geworden, ob ich will oder nicht. Eine Institution ohne Institution. Denn ich gehöre keiner Partei an, keiner Organisation, keinem Unternehmen, ich stehe für mich allein; nur in EMMA unterstützt von einem bewährten Team. Selbstverständlich bin ich Teil des weltweiten Aufbruchs der Frauen und in den 1970er Jahren Teil der Frauenbewegung. Doch diese Frauenbewegung war nur ein lockeres Netzwerk und ist nie zu einem fassbaren Machtfaktor geworden. Stattdessen hat sie sich unter dem Druck von außen sehr bald von innen zersplittert.

Spätestens ab Mitte der 80er Jahre gingen die Aktivistinnen in die Institutionen, gründeten Projekte (wie ich zuvor schon die EMMA), engagierten sich im Beruf, bekamen Kinder oder zogen sich zurück. Seither ist der Feminismus eine gesellschaftliche Stimmung, ein Bewusstseinszustand, den jede einzelne Frau immer wieder neu durchsetzen muss. Die Errungenschaften der letzten Jahrzehnte müssen täglich neu verteidigt werden. Der Fortschritt ist keineswegs gesichert. Und es geht auch nicht automatisch voran, manchmal geht es sogar zurück.

Ich bin ein Mensch, der sich alles, was er heute ist, selber erkämpft hat. Und das hat (fast) immer Spaß gemacht! Ich habe immer schon gerne gelacht, gefeiert, geliebt. All das ist trotz meiner politischen Kämpfe nie zu kurz gekommen, ja gehört für mich zusammen. Denn neben den Aggressionen, die ich aushalten muss, steht die unendlich große Zuneigung, ja Liebe von Menschen, die mir seit einem halben Jahrhundert entgegenschlägt; neben meinem Zorn auf Menschen, die ihre Macht missbrauchen, steht mein Interesse an Menschen. Das gilt für die vielen spannenden Persönlichkeiten, denen ich in meinem Leben begegnet bin und noch begegne – und mit denen ich mich häufig auch befreunde –, genauso wie für die Supermarktkassiererinnen nebenan und den Penner auf der Straße.

Alice Schwarzer, *Lebenswerk*, Kiepenheuer und Witsch Verlag, Köln 2020

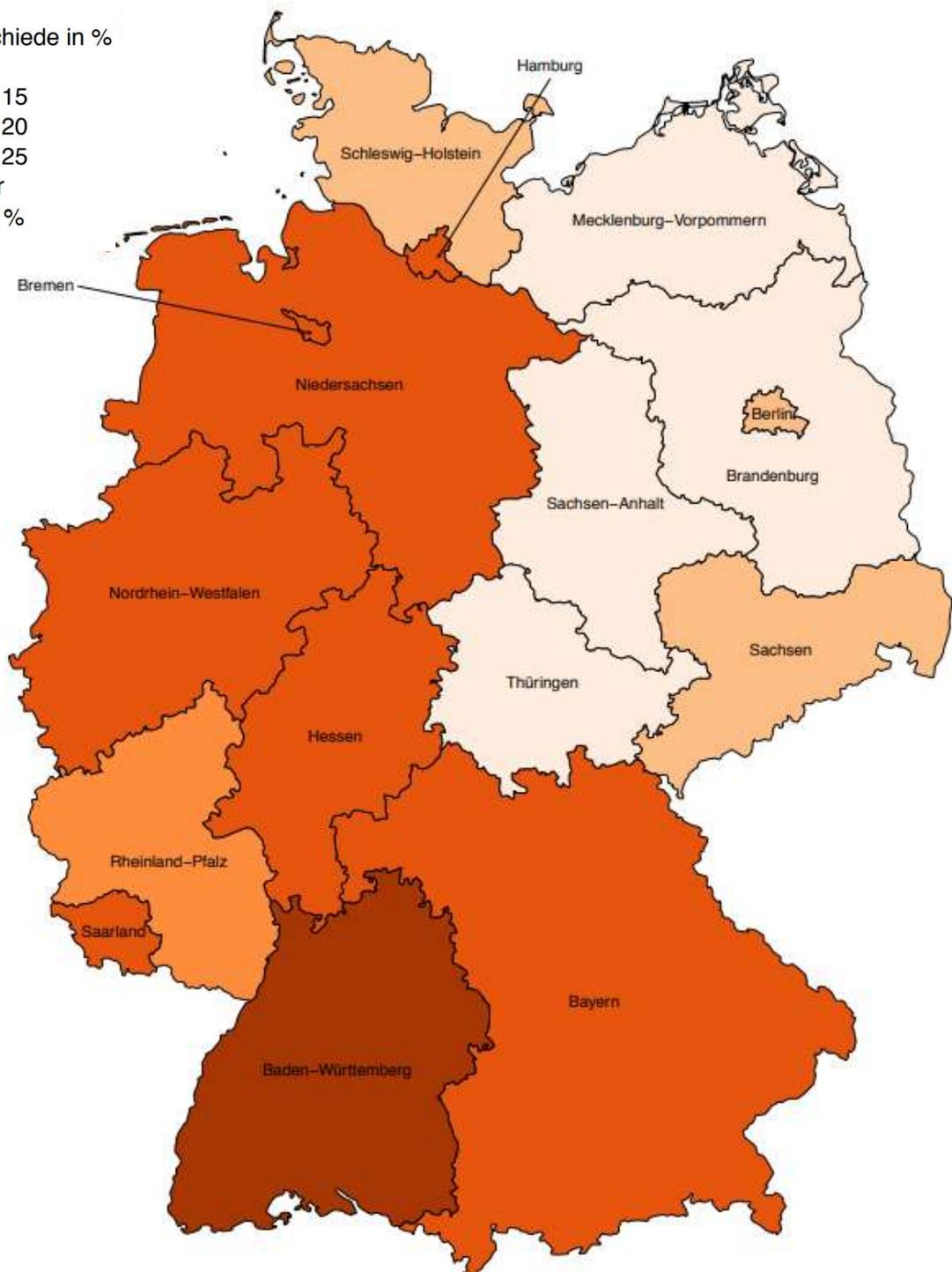
## Document B

### **Verdienstunterschiede von Frauen und Männern, 2019** (unbereinigter Gender Pay Gap)

Verdienstunterschiede in %

- ☐ unter 10
- ☐ 10 bis unter 15
- ☐ 15 bis unter 20
- ☐ 20 bis unter 25
- ☐ 25 und mehr

Durchschnitt: 20 %



Vorläufige Zahlen für 2019 auf Basis einer Fortschätzung mithilfe der Vierteljährlichen Verdiensterhebung © Statistisches Bundesamt, Wiesbaden 2020.

Quelle : BMFSFJ - [bmfsfj.de](http://bmfsfj.de)

4. Atlas zur Gleichstellung von Frauen und Männern in Deutschland

## Document C

### Die UNBEUGSAMEN - AB 26. AUGUST 2021 IM KINO!



- DIE UNBEUGSAMEN erzählt die Geschichte der Frauen in der Bonner Republik, die sich ihre Beteiligung an den demokratischen Entscheidungsprozessen gegen erfolgsbesessene und amtstrunkene Männer wie echte Pionierinnen buchstäblich erkämpfen mussten. Unerschrocken, ehrgeizig und mit unendlicher Geduld verfolgten sie ihren Weg und trotzten Vorurteilen und sexueller Diskriminierung.
- 5 Politikerinnen von damals kommen heute zu Wort – darunter Herta Däubler-Gmelin (SPD), Marie-Elisabeth Klee (CDU), Ursula Männle (CSU), Christa Nickels (Die Grünen), Ingrid Matthäus-Maier (FDP/SPD), Renate Schmidt (SPD) und Rita Süssmuth (CDU). Historische Aufnahmen zeigen darüber hinaus politische Größen wie Aenne Brauksiepe (CDU),
- 10 Hildegard Hamm-Brücher (FDP), Waltraud Schoppe und Petra Kelly (Die Grünen). Ihre Erinnerungen sind zugleich komisch und bitter, absurd und bisweilen erschreckend aktuell. Verflochten mit zum Teil ungesehenen Archiv-Ausschnitten ist dem Dokumentarfilmer und Journalisten Torsten Körner („Angela Merkel – Die Unerwartete“) eine emotional bewegende Chronik westdeutscher Politik von den 50er Jahren bis zur Wiedervereinigung
- 15 geglückt.
- Die Bilder, die er gefunden hat, entfalten eine Wucht, die das Kino als Ort der politischen Selbstvergewisserung neu entdecken lässt. Ein erkenntnisreiches Zeitdokument, das einen unüberhörbaren Beitrag zur aktuellen Diskussion leistet. Eindrucksvoll und inspirierend schenkt der facettenreiche Rückblick in die westdeutsche Vergangenheit wertvolle Impulse
- 20 für die Gegenwart und die Zukunft.
- DIE UNBEUGSAMEN ist eine Produktion von Broadview Pictures (Produzent: Emmy-Preisträger Leopold Hoesch) in Koproduktion mit ZDF/3sat, gefördert mit Mitteln der Film- und Medienstiftung NRW, der Beauftragten der Bundesregierung für Kultur und Medien und des Deutschen Filmförderfonds.*

Nach : <https://www.dieunbeugsamen-film>

Document D

# Weltfrauentag: Das ist die Geschichte des Kampftags

Nach : [t-online.de](http://t-online.de)



Bild D.1 *Clara Zetkin und Rosa Luxemburg (1914)*



Bild D.2

## Document E

Bild E.1



[https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/5280/files/2018/11/frauenwahlrecht\\_plakat.jpg](https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/5280/files/2018/11/frauenwahlrecht_plakat.jpg)

Bild E.2



[https://iif.metakatalog.eu/iif/2/fmt\\_x/Plakate\\_x/Bilddatenbank-1277.JPG/full/680,/0/default.jpg](https://iif.metakatalog.eu/iif/2/fmt_x/Plakate_x/Bilddatenbank-1277.JPG/full/680,/0/default.jpg)

Bild E.3



<https://www.zeitklicks.de/typo3temp/pics/4da7fad2b1.jpg>

**Anne Wizorek** (5. Mai 1981 in Rüdersdorf bei Berlin) ist eine deutsche Feministin, die durch ihre Tweets #aufschrei (sprich: „Hashtag Aufschrei“) und die damit ausgelöste Debatte über Sexismus (insbesondere Alltagssexismus) im Jahr 2013 bekannt wurde.

Aus : [www.wikipedia.de](http://www.wikipedia.de)

**Instagram**



marthadear S'abonner ▼ ...

2 008 publications    3 928 abonnés    1 366 abonnements

Anne Wizorek  
digital strategist | author | speaker | feminist | columnist: hauptstadtbrief | she/her | bi  
bébé ❤️💜💙  
[www.annewizorek.de/linkinbio](http://www.annewizorek.de/linkinbio)

Bild F.1



Bild F.2



Bild F.3



Bild F.4



Nach : Anne Wizorek (@marthadear)

**Sujets d'admission valence Allemand**

**Session 2022**

**CAPLP  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES :  
ALLEMAND - LETTRES**

**ALLEMAND**

**ÉPREUVE ORALE DE « LEÇON »**

Durée : 3 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

**1. Analyse et restitution en allemand** (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous rendrez compte en allemand du document A en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel.

**Document A " Bauhaus-Klassiker neu interpretiert"**

Source: DW, 17.04.2019: <https://www.youtube.com/watch?v=JpOYt6RaT2c>

Vous présenterez ensuite le ou les documents complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Ils peuvent être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de première baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

**2. Construction et présentation en français d'une séance** (exposé : 20 min ; entretien 10 min)

Vous présentez en français au jury les objectifs d'une séance de cours en classe de première baccalauréat professionnel du commerce et de la vente et exposez vos propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des documents complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrivez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 min.

## 100 Jahre Bauhaus



Gruppenbild der Bauhausmeister in Dessau (1926): v. l. n. r: Josef Albers, Hinnerk Scheper, Georg Muche, László Moholy-Nagy, Herbert Bayer, Joost Schmidt, Walter Gropius, Marcel Breuer, Wassily Kandinsky, Paul Klee, Lyonel Feininger, Gunta Stölzl und Oskar Schlemmer. | Foto (Zuschnitt): © picture alliance akg images

**Karges Design, Schlichtheit und Effizienz – wie das Bauhaus das Leben ändern wollte.**

### Die Utopie vom neuen Menschen

Die Gemeinschaft zu fördern durch Kunst – nicht mehr und nicht weniger war das erklärte Ziel des Bauhauses. Tief gestapelt wurde dabei nicht: Das Bauhaus träumte davon, mit seiner angewandten Kunst dem „Neuen Menschen“ dienen zu können. Für den ersten Direktor und Gründer des Bauhauses, Walter Gropius, bedeutete das unter anderem, verschiedene Kunst- und Handwerksdisziplinen eng miteinander zu verbinden. Die entworfenen Objekte sollten so auf die Produktionsprozesse zugeschnitten werden, dass sie billig und schnell herzustellen waren. Gutes Design sollte wieder erschwinglich werden in Deutschland, dessen Wirtschaft nach dem Ersten Weltkrieg am Boden lag.

### Der Geist des Bauhauses

Es mag nach einer friedlichen Künstler-Gemeinschaft klingen: Man stelle sich vor, heute würden ein renommierter Grafikdesigner, Architekt, Modeschöpfer, DJ, Aktionskünstler und Fotograf an einer weit abgelegenen Kunstschule zusammengebracht, wo sie mit eingeschränkten finanziellen Mitteln leben, lehren und neue Ideen für eine bessere Gesellschaft entwickeln sollen. Doch die Weimarer Realität war weit entfernt von einer harmonischen Kreativen-Kommune. Über nichts sei man sich einig gewesen, berichtete der Maler Josef Albers. „Wenn Wassily Kandinsky Ja sagte, sagte ich Nein, und wenn er Nein sagte, sagte ich Ja.“ Dieses künstlerische Durcheinander war genau das, was Gropius sich für seine Schule wünschte: „das ziel des bauhauses ist eben kein stil, kein system, dogma oder kanon, kein rezept und keine mode! es wird lebendig sein, solange es nicht an der form hängt, sondern hinter der wandelbaren form das fluidum des lebens selbst sucht!“. [...]

D'après Nadine Berghausen, 100 Jahre Bauhaus. Acht Dinge, die Sie über das Bauhaus wissen müssen, Goethe-Institut, 2019, <https://www.goethe.de/de/m/kul/des/dos/bau/21356319.html>

## DOCUMENT C

### Frauen im Bauhaus



Gruppenfoto der Weberei-Klasse von Gunta Stölzl (mit Krawatte) um 1927 | Foto : © picture alliance/akg-images

Dass sich ebenso viele Frauen wie Männer für die neue Kunstschule interessierten, überraschte Gropius. Aufgrund der neuen Verfassung der Weimarer Republik, die Frauen uneingeschränkte Lernfreiheit zusicherte, erhielten auch Frauen Studienplätze an der Kunstschule. Dennoch wurde ihnen das Leben schwer gemacht. Wenn möglich, wurden die Studentinnen in die Textilwerkstatt gedrängt. So spottete der Bauhaus-Meister für Wandbildmalerei Oskar Schlemmer: „Wo Wolle ist, ist auch ein Weib, das webt, und sei es nur zum Zeitvertreib.“ [...]

D'après Nadine Berghausen, 100 Jahre Bauhaus. Acht Dinge, die Sie über das Bauhaus wissen müssen, Goethe-Institut, 2019, <https://www.goethe.de/de/m/kul/des/dos/bau/21356319.html>

# Unbekannter Einfluss der Bauhaus-Frauen

Während männliche Bauhaus-Vertreter gefeiert wurden, haben ihre weiblichen Kolleginnen im unglamourösen Hintergrund gearbeitet

Walter Gropius, Ludwig Mies van der Rohe und Wassily Kandinsky. Sobald über die Schule und Philosophie des Bauhaus gesprochen wird, fallen die berühmten Namen seiner – männlichen – Vertreter. Währenddessen geraten die weiblichen Architektinnen, Designerinnen und Künstlerinnen in Vergessenheit. Um dem entgegenzuwirken, haben Elizabeth Otto und Patrick Rössler den „Frauen im Bauhaus“ ein Buch gewidmet.

Unter dem gleichnamigen Titel erschienen im Knesebeck Verlag, sollen „historische Ungerechtigkeiten“ korrigiert und 45 der wichtigsten weiblichen Bauhäuslerinnen vorgestellt werden. Immerhin wurden zwischen 1919 und 1933 462 Frauen am Bauhaus in Weimar, Dessau und Berlin ausgebildet. „Somit waren rund ein Drittel der Bauhaus-Schüler Frauen und dieser Anteil blieb relativ konstant“, erklären die Autoren.

Darunter auch Lore Leudesdorff. Sie war ab dem Wintersemester 1921/1922 am Bauhaus in Weimar inskribiert und besuchte – wie damals für Frauen üblich – die Weberei-Werkstatt. Während ihrer Studienzeit entstanden neben Stoffarbeiten auch verschiedene, von ihr selbst als abstrakt bezeichnete, Radierungen. Nach acht Semestern verließ Lore Leudesdorff 1925 das Bauhaus in Weimar und zog nach Berlin.

Zu dieser Zeit war die begabte Künstlerin mit dem Avantgarde-Filmmacher Walter Ruttmann liiert und maßgeblich für die Produktion seiner Filme verantwortlich. Ihr Name blieb allerdings weitgehend unerwähnt. 1932 machte sich Leudesdorff selbstständig und galt bis in die Nachkriegszeit als gefragte Textildesignerin. Eine Aderhautentzündung im Auge 1943 führte zur Erblindung. 1952 musste sie ihre Entwurfstätigkeit schließlich einstellen.

Als wohl internationalste Bauhaus-Vertreterin gilt Michiko Yamawaki. Die in Japan geborene Künstlerin immatrikulierte mit ihrem Mann 1930 für zwei Jahre am Bauhaus. Trotz der Sprachbarriere entwickelte sie sich zu einer der besten Textildesignerinnen ihrer Zeit. 1932 wurde das Bauhaus zur Schließung gezwungen. Yamawaki kehrte nach Tokio zurück und wurde zu einer der wichtigsten Bauhaus-Vertreterinnen Japans.

D'après Julia Beirer, Kurier, 05.11.2020, [Unbekannter Einfluss der Bauhaus-Frauen | kurier.at](https://www.kurier.at/2020/11/05/unbekannter-einfluss-der-bauhaus-frauen/)

## DOCUMENT E

### BAUHAUS – BERÜHMTE WERKE



Bauhaus-Tischleuchte, Wilhelm Wagenfeld (1900-1990), 1919-1933-Bauhaus-Archiv, [bauhaus.de](http://bauhaus.de)



Bauhaus-Wiese, Peter Keler (1898-1982), Bauhaus feiert hundertjähriges Jubiläum, [spiegel.de](http://spiegel.de)



Meisterhaus von Walter Gropius (1883-1969), Bauhaus- moderne Architektur bis ins 21. Jahrhundert, [architekten-scout.com](http://architekten-scout.com)



Clubsessel B3 („Wassily-Chair“) von Marcel Breuer (1902-1981), [de.wikipedia.org](http://de.wikipedia.org)

## DOCUMENT F.1

### Kunst in der Weimarer Republik - ein Überblick

In den nur 14 Jahren Dauer der Weimarer Republik blühte die Kunst! Es gab eine ganze Reihe von Strömungen und Stilen. Manche kamen noch aus der Kaiserzeit, andere entstanden im oder nach dem Ersten Weltkrieg, wieder andere gab es auch nach Hitlers Machtübernahme – wenn auch nur eingeschränkt, denn unter Hitler wurde vieles verboten, Künstler wurden verfolgt, Kunstwerke zerstört. Die Vielfalt der Stilrichtungen ist ein Kennzeichen der Weimarer Republik.

#### **Avantgarde**

Die Kunstbewegungen zu Beginn des 20. Jahrhunderts bezeichnet man auch als Avantgarde. Ihre Kunst ist die Kunst der Moderne. Die Avantgarde setzt üblicherweise Neuerungen in Gang, die längerfristige Auswirkungen haben. Verschiedene Richtungen und Ausprägungen gehören zur Avantgarde.

#### **Expressionismus**

Schon ab 1900 trat der Expressionismus in der Malerei zutage. Zur Zeit der Weimarer Republik war der Höhepunkt dieser Richtung schon vorbei, im Film und im Theater jedoch gelangte der Expressionismus in Deutschland erst voll zu seiner Blüte. Man setzt das Ende des Expressionismus um das Jahr 1925.

#### **Abstrakte Kunst**

Seit 1910 entwickelte sich die Abstrakte Kunst. Das ist Kunst, die nichts Gegenständliches abbildet. Vorreiter war der Russe Wassily Kandinsky. Weitere typische Vertreter sind El Lissitzky und Kasimir Malewitsch. Beide werden zur russischen Avantgarde gezählt. Zu nennen sind außerdem Piet Mondrian und Joan Miró. (Verwirrend ist, dass es auch hier wiederum verschiedene Ausprägungen gibt, zum Beispiel den Futurismus, der in Italien entstand, oder den Suprematismus, den Malewitsch entwickelte.)

#### **Dada und Surrealismus**

Seit 1916 gab es die Dada-Bewegung mit ihren typischen "Gegen-Kunst" wie etwa Lautgedichten und den neuartigen Fotomontagen.

Der Surrealismus entstand ab 1920 in Frankreich.

Es gab viele Künstler, die während ihrer Schaffenszeit zunächst die eine, dann die andere Stilrichtung ausprobierten.

#### **Neue Sachlichkeit**

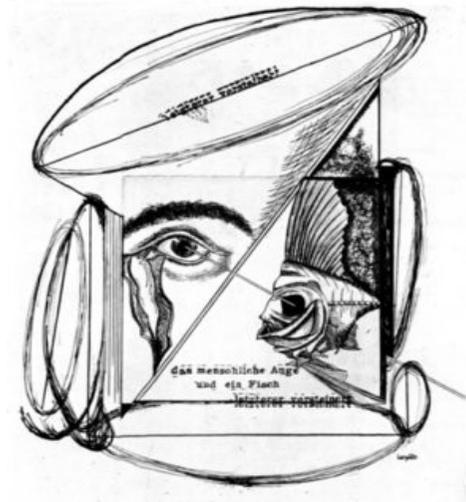
Die typische Kunstrichtung, die man mit der Weimarer Republik verbindet, ist jedoch die Neue Sachlichkeit. Sie ist mit ihrer Klarheit und Strukturiertheit auch eine Gegenbewegung zum ausdrucksstarken Expressionismus.

D'après: Zeitklicks, <https://www.zeitklicks.de/weimarer-republik/zeitklicks/zeit/kultur/kunst/kunst-in-der-weimarer-republik-ein-ueberblick/>

## DOCUMENT F.2



Ein Bild des Expressionisten August Macke von 1914  
zeitklicks.de



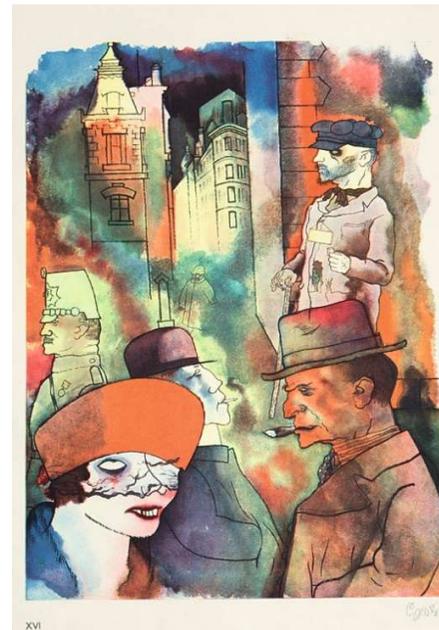
Ein Dada-Werk von Johannes Baargeld von 1920  
zeitklicks.de



Rudolf Wackler malte 1927 im Stil der Neuen Sachlichkeit  
zeitklicks.de



Eine Besucherin betrachtet Hannah Höchs Bild "Die Journalistin" in einer Ausstellung. Die Collage stammt aus dem Jahr 1925.  
zeitklicks.de



grosz\_daemmerung-1922/Jorinde Reznikoff

**Session 2022**

**CAPLP  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**SECTION : LANGUES VIVANTES – LETTRES :  
ALLEMAND - LETTRES**

**ALLEMAND**

**ÉPREUVE ORALE DE « LEÇON »**

Durée : 3 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

57

Tournez la page S.V.P.

**1. Analyse et restitution en allemand** (exposé : 15 min ; entretien 15 min)

Vous rendrez compte en allemand du document A en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique et culturel.

**Document A “ Den Opfern Gedenken – 26 weitere Stolpersteine verlegt“**

Source: RTF.1 Nachrichten, 13.07.2020: <https://youtu.be/bY-Eyu-2GrE>

2'46

Vous présenterez ensuite le ou les documents complémentaire(s) que vous avez choisi(s). Ils peuvent être issu(s) du dossier qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de terminale baccalauréat professionnel métiers de la sécurité.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

**2. Construction et présentation en français d'une séance** (exposé : 20 min ; entretien 10 min)

Vous présentez en français au jury les objectifs d'une séance de cours en classe de terminale baccalauréat professionnel métiers de la sécurité et exposez vos propositions de mise en œuvre en précisant les pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et du ou des documents complémentaire(s) que vous avez retenu(s).

Vous proposez un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'activités langagières et décrivez les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de chaque étape.

Vous disposez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 min.

## DOCUMENT B

### Erinnerungskultur

# 75.000 « Stolpersteine » erinnern an Nazi-Opfer



Gunter Demnig mit den Jubiläums-"Stolpersteinen" zum Gedenken an Benno und Martha Rosenbaum

Hinter jeder Messingtafel steht ein Schicksal - der Künstler Gunter Demnig erinnert mit "Stolpersteinen" in Deutschland und anderen Ländern an Opfer der Nationalsozialisten. In Memmingen hat er den 75.000. Stein verlegt.

In fast 2000 deutschen Städten, aber auch in mehr als 25 anderen Ländern gehören die „Stolpersteine“ des Künstlers Gunter Demnig zum Straßenbild: Messingtafeln, so groß wie ein Pflasterstein, in Straßen und Gehsteige eingelassen. Die Namen und Lebensdaten, die in eine solche Plakette eingraviert wurden, gehören zu Menschen, die an diesem Ort lebten, bevor sie zu Opfer der Nationalsozialisten wurden.

An diesem Sonntag hat Demnig im bayerischen Memmingen den 75.000. "Stolperstein" und einen weiteren verlegt. Sie erinnern an das jüdische Ehepaar Martha und Benno Rosenbaum. 1938 verwüsteten Nationalsozialisten ihre Wohnung. Drei Jahre später flohen sie nach Uruguay, um ihrer möglichen Deportation und Ermordung zu entgehen. Wiederum drei Jahre später nahm Benno, 1883 in Memmingen geboren, sich in Montevideo das Leben. Mit den beiden neuen liegen allein in Memmingen nun 115 „Stolpersteine“.

Der bayerische Antisemitismusbeauftragte Ludwig Spaenle (CSU) bezeichnete das Erinnern als notwendig für die wehrhafte Demokratie. "Erinnern schafft Zukunft", sagte er bei der Verlegung der "Stolpersteine" in Memmingen: "Ganz gleich, welche Form der Erinnerung wir wählen: Erst durch den Namen und Informationen über das Leben werden sie auch Vorübergehenden ins Bewusstsein kommen. Und mit ihren Namen auch das größte Unrecht, das unter deutschem Namen jemals geschehen ist", so Spaenle.

"Jeder Stein ist einer zu viel"

Demnig hatte Mitte der 1990er-Jahre in Berlin die ersten "Stolpersteine" verlegt, damals glaubte er, dass es vielleicht 1000 Exemplare werden würden. Dass es inzwischen so viele sind, sei "aber letztlich kein Grund zur Freude", denn eigentlich sei jeder Stein ein Stein zu viel, sagte Demnig in einem früheren Interview mit der Nachrichtenagentur KNA.

DW, 29.12.2019, <https://www.dw.com/de/75000-stolpersteine-erinnern-an-nazi-opfer/a-51828018>

## DOCUMENT C

# Stolpersteine, Ort des Gedenkens an die Ermordung der Sinti und Roma



Ein Stolperstein vor der Johannes-Rabeler-Schule erinnert an drei Sinti-Kinder, die mit ihren Familien Anfang März 1943 in das KZ Auschwitz-Birkenau verschleppt wurden und dort starben. Die Kinder Reinhold Rose, Franziska Reiminius und Alois Reiminius stehen für viele andere Mitglieder Lüneburger und niedersächsischer Sinti-Familien, die Opfer des Rassenwahns des Nationalsozialistischen Regimes von 1933-1945 wurden.

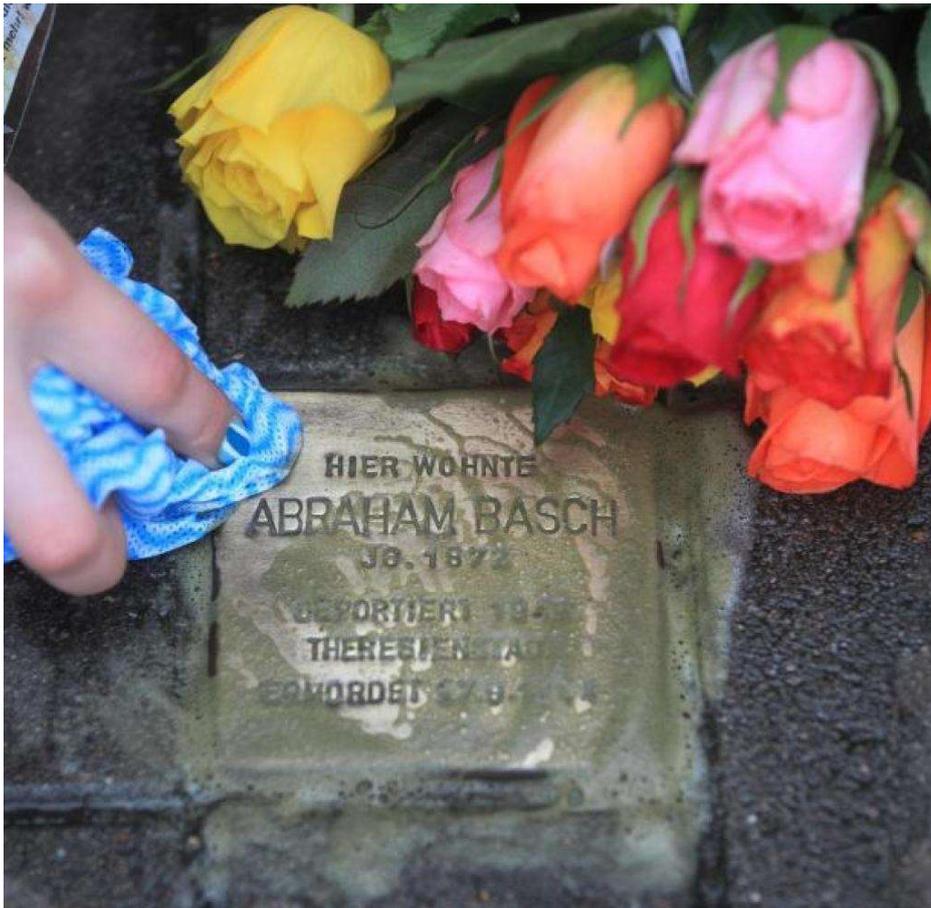
Aus Niedersachsen wurden etwa 700 Sinti und Roma nach Auschwitz und andere Konzentrationslager deportiert. Die meisten der etwa 23.000 Insassen des Lagerabschnitts B II e von Auschwitz-Birkenau starben an Hunger, Krankheiten, Misshandlungen und medizinischen Experimenten. Nach der Ermordung der letzten fast 3.000 Männer, Frauen und Kinder wurde das sog. „Zigeunerlager“ in Auschwitz-Birkenau in der Nacht von 2. auf den 3. August 1944 aufgelöst. Die Gesamtzahl der Opfer unter Sinti und Roma aus ganz Europa wird auf 500.000 geschätzt.

Einige Häftlinge, die zuvor in andere KZs wie Ravensbrück oder Bergen-Belsen verlegt worden waren, konnten überleben. Sie hatten nach Ende des 2. Weltkrieges unter der NS-Zeit große Schwierigkeiten, Anträge auf Wiedergutmachung, Entschädigung und Wiedererlangung des enteigneten und versteigerten Eigentums zu stellen. Häufig wurden diese nicht angemessen berücksichtigt.

Erst unter der Regierung von Kanzler Helmut Schmidt wurden 17.03.1982 die NS-Verbrechen an Sinti und Roma als Völkermord anerkannt.

D'après: Folker Thamm, Friedenspfad, [https://www.friedenspfad-lueneburg.de/index.asp?cid=12&tree\\_id=11](https://www.friedenspfad-lueneburg.de/index.asp?cid=12&tree_id=11)

## Neue Stolpersteine erinnern an verfolgte Schwule



Quelle: dpa

Magdeburg (dpa/sa) - Zwei neue Stolpersteine erinnern in Magdeburg an Homosexuelle, die von den Nationalsozialisten ermordet worden sind. Der Lesben- und Schwulenverband Sachsen-Anhalt hat die neuen Gedenkorte angeregt. Es handelt sich um in den Boden eingelassene Metallplatten mit knappen Angaben zu den Getöteten. Die Stolpersteine werden jeweils am ehemaligen Wohnort der Menschen verlegt.

Ausgewählt wurden nach Angaben der Stadt Magdeburg Joseph Schnetz und Wilhelm Krüger. Schnetz sei als Schwuler zu Schwerstarbeit im Moor verurteilt worden, später musste er im KZ Buchenwald besonders schwere Arbeit leisten und starb am 11. April 1942. Wilhelm Krüger war zu drei Jahren Zuchthaus verurteilt worden, nach der Verbüßung der Strafe wurde er in verschiedene KZ gebracht und schließlich vergast. Sein genaues Todesdatum ist nach den Angaben nicht sicher. Die neuen Gedenksteine werden am Donnerstagnachmittag verlegt.

Welt, 28.09.2017, <https://www.welt.de/regionales/sachsen-anhalt/article169112717/Neue-Stolpersteine-erinnern-an-verfolgte-Schwule.html>

## Stolpersteine



Sophie Haas-Stolperstein.jpg-Wikipedia



medienportal.univie.ac.at



waymarking.com

## Bilder zur deutschen Erinnerungskultur



Erinnerungskultur Deutschland (DDR) – dissidenten.eu



Das Holocaust-Mahnmal, das Denkmal für die ermordeten Juden Europas, gettyimages.ch



Deutsche Erinnerungskultur : Alles Nazis, oder wie?, ef-magazin.de



sueddeutsche.de

# Worüber wir auf dem Erfurter Domplatz stolpern

**Weimar**

Am Fuße der Erfurter Domstufen stolpert der aufmerksame Spaziergänger über ganz besondere Steine, die in das Pflaster eingelassen sind. Auf ihnen sind Namen eingraviert von Menschen, die an Aids gestorben sind.

## **Künstlerprojekt erinnert an Verstorbene**

Als Teil des Projektes „Denkraum: Namen und Steine“ passte der Berliner Künstler Tom Fecht im Jahr 2000 das Steinband in den Erfurter Domplatz ein. Ein Jahr darauf, beteiligte sich die Aids-Hilfe Thüringen an dem Projekt, das an all diese Menschen erinnert, die ihr Leben lassen mussten. Der eigentliche Gedenktag findet jährlich am 4. November statt.

Bundesweit und über die Grenzen Deutschlands hinaus finden sich in über 26 Städten solche Installationen. In Weimar installierte Tom Fecht bereits sechs Jahre vor dem Erfurter Denkraum auf dem Theaterplatz ein solches Memento. Inzwischen wurden die Steine auf die Frauentorstraße versetzt.

## **Stolpersteine gedenken und mahnen**

Die Stolpersteine sollen zum einen ein Ort des Erinnerns sein, aber ebenso ein Fingerzeig. Denn trotz Fortschritten in Behandlung und Medizin sterben weiterhin Menschen an Aids. In Thüringen sind im Zeitraum von fünf Jahren 13 Menschen an den Folgen gestorben, wie das Thüringer Landesamt für Statistik mitteilt. 50 Thüringer haben sich, laut Schätzungen des Robert-Koch-Instituts, im vergangenen Jahr infiziert, 22 Neuinfektionen sind bekannt.

D'après: Thüringen 24, 01.12.2016

[HIV und Aids: Wieso am Domplatz in Erfurt Stolpersteine liegen - thuringen24.de](http://thuringen24.de)

SESSION 2022

---

**CAPLP  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES  
ALLEMAND - LETTRES**

**EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE ET DE  
DISCIPLINE APPLIQUEE DE LETTRES**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

A

**Texte 1 : Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*, Chapitre 1 (extrait), 1888.**

*Le roman s'ouvre par une partie de pêche en mer qui réunit M. et Mme Roland, leurs deux fils Pierre, médecin, et Jean, futur avocat. Ils sont accompagnés de leur voisine, Mme Rosémilly.*

Jean, dès son enfance, avait été un modèle de douceur, de bonté et de caractère égal ; et Pierre s'était énervé, peu à peu, à entendre vanter sans cesse ce gros garçon dont la douceur lui semblait être de la mollesse, la bonté de la niaiserie et la bienveillance de l'aveuglement. Ses parents, gens placides, qui rêvaient pour leurs fils des situations honorables et médiocres, lui reprochaient ses indécisions, ses enthousiasmes, ses tentatives avortées, tous ses élans impuissants vers des idées généreuses et vers des professions décoratives.

Depuis qu'il était homme, on ne lui disait plus : « Regarde Jean et imite-le ! » mais chaque fois qu'il entendait répéter : « Jean a fait ceci, Jean a fait cela », il comprenait bien le sens et l'allusion cachés sous ces paroles.

Leur mère, une femme d'ordre, une économe bourgeoise un peu sentimentale, douée d'une âme tendre de caissière, apaisait sans cesse les petites rivalités nées chaque jour entre ses deux grands fils, de tous les menus faits de la vie commune. Un léger événement, d'ailleurs, troublait en ce moment sa quiétude, et elle craignait une complication, car elle avait fait la connaissance pendant l'hiver, pendant que ses enfants achevaient l'un et l'autre leurs études spéciales, d'une voisine, Mme Rosémilly, veuve d'un capitaine au long cours, mort à la mer deux ans auparavant. Lajeune veuve, toute jeune, vingt-trois ans, une maîtresse femme qui connaissait l'existence d'instinct, comme un animal libre, comme si elle eût vu, subi, compris et pesé tous les événements possibles, qu'elle jugeait avec un esprit sain, étroit et bienveillant, avait pris l'habitude de venir faire un bout de tapisserie et de causette, le soir, chez ces voisins aimables qui lui offraient une tasse de thé.

Le père Roland, que sa manie de pose marine aiguillonnait sans cesse, interrogeait leur nouvelle amie sur le défunt capitaine, et elle parlait de lui, de ses voyages, de ses anciens récits, sans embarras, en femme raisonnable et résignée qui aime la vie et respecte la mort.

Les deux fils, à leur retour, trouvant cette jolie veuve installée dans la maison, avaient aussitôt commencé à la courtoiser, moins par désir de lui plaire que par envie de se supplanter.

Leur mère, prudente et pratique, espérait vivement qu'un des deux triompherait, car la jeune femme était riche, mais elle aurait aussi bien voulu que l'autre n'en eût point de chagrin.

Mme Rosémilly était blonde avec des yeux bleus, une couronne de cheveux follets envolés à la moindre brise et un petit air crâne, hardi, batailleur, qui ne concordait point du tout avec la sage méthode de son esprit.

Déjà elle semblait préférer Jean, portée vers lui par une similitude de nature. Cette préférence d'ailleurs ne se montrait que par une presque insensible différence dans la voix et le regard, et en ceci encore qu'elle prenait quelquefois son avis.

Elle semblait deviner que l'opinion de Jean fortifierait la sienne propre, tandis que l'opinion de Pierre devait fatalement être différente. Quand elle parlait des idées du docteur, de ses idées politiques, artistiques, philosophiques, morales, elle disait par moments : « Vos billevesées<sup>1</sup>. » Alors, il la regardait d'un regard froid de magistrat qui instruit le procès des femmes, de toutes les femmes, ces pauvres êtres !

## Texte 2 : Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*, Chapitre 5 (extrait), 1888.

*Pierre a appris que son frère Jean est l'héritier de Léon Maréchal, un ami de la famille qui vient de mourir.*

Mais le corps du docteur s'engourdit à peine une heure ou deux dans l'agitation d'un sommeil troublé. Quand il se réveilla, dans l'obscurité de sa chambre chaude et fermée, il ressentit, avant même que la pensée se fût rallumée en lui, cette oppression douloureuse, ce malaise de l'âme que laisse en nous le chagrin sur lequel on a dormi.

5 Il semble que le malheur, dont le choc nous a seulement heurté la veille, se soit glissé, durant notre repos, dans notre chair elle-même, qu'il meurtrit et fatigue comme une fièvre. Brusquement le souvenir lui revint, et il s'assit dans son lit.

10 Alors il recommença lentement, un à un, tous les raisonnements qui avaient torturé son cœur sur la jetée pendant que criaient les sirènes. Plus il songeait, moins il doutait. Il se sentait traîné par sa logique, comme par une main qui attire et étrangle, vers l'intolérable certitude.

Il avait soif, il avait chaud, son cœur battait. Il se leva pour ouvrir sa fenêtre et respirer, et, quand il fut debout, un bruit léger lui parvint à travers le mur.

15 Jean dormait tranquille et ronflait doucement. Il dormait, lui ! Il n'avait rien pressenti, rien deviné ! Un homme qui avait connu leur mère lui laissait toute sa fortune. Il prenait l'argent, trouvant cela juste et naturel.

Il dormait, riche et satisfait, sans savoir que son frère haletait de souffrance et de détresse. Et une colère se levait en lui contre ce ronfleur insouciant et content.

20 La veille, il eût frappé contre sa porte, serait entré, et, assis près du lit, lui aurait dit dans l'effarement de son réveil subit : « Jean, tu ne dois pas garder ce legs qui pourrait demain faire suspecter notre mère et la déshonorer. »

25 Mais aujourd'hui il ne pouvait plus parler, il ne pouvait pas dire à Jean qu'il ne le croyait point le fils de leur père. Il fallait à présent garder, enterrer en lui cette honte découverte par lui, cacher à tous la tache aperçue, et que personne ne devait découvrir, pas même son frère, surtout son frère.

Il ne songeait plus guère maintenant au vain respect de l'opinion publique. Il aurait voulu que tout le monde accusât sa mère pourvu qu'il la sût innocente, lui, lui seul ! Comment pourrait-il supporter de vivre près d'elle, tous les jours, et de croire, en la regardant, qu'elle avait enfanté son frère de la caresse d'un étranger ?

30 Comme elle était calme et sereine pourtant, comme elle paraissait sûre d'elle ! Était-il possible qu'une femme comme elle, d'une âme pure et d'un cœur droit, pût tomber, entraînée par la passion, sans que, plus tard, rien n'apparût de ses remords, des souvenirs de sa conscience troublée ?

---

<sup>1</sup> Une billevesée : parole vide de sens, idée creuse.

**Texte 3 : Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*, Chapitre 9 (extrait), 1888.**

*Dans ce dernier chapitre, Pierre est embauché comme médecin sur le paquebot La Lorraine. Sa famille vient lui faire ses adieux.*

Haut comme une montagne et rapide comme un train, le navire, maintenant, passait presque à toucher la *Perle*<sup>2</sup>. Et Mme Roland éperdue, affolée, tendit les bras vers lui, et elle vit son fils, son fils Pierre, coiffé de sa casquette galonnée, qui lui jetait à deux mains des baisers d'adieu. Mais il s'en allait, il fuyait, disparaissait, devenu déjà tout petit, effacé comme une tache imperceptible sur le gigantesque bâtiment.

Elle s'efforçait de le reconnaître encore et ne le distinguait plus.

Jean lui avait pris la main.

« Tu as vu ? dit-il.

– Oui, j'ai vu. Comme il est bon ! »

Et on retourna vers la ville.

« Cristi ! ça va vite », déclarait Roland avec une conviction enthousiaste.

Le paquebot, en effet, diminuait de seconde en seconde comme s'il eût fondu dans l'Océan. Mme Roland tournée vers lui le regardait s'enfoncer à l'horizon vers une terre inconnue, à l'autre bout du monde. Sur ce bateau que rien ne pouvait arrêter, sur ce bateau qu'elle n'apercevrait plus tout à l'heure, était son fils, son pauvre fils. Et il lui semblait que la moitié de son cœur s'en allait avec lui, il lui semblait aussi que sa vie était finie, il lui semblait encore qu'elle ne reverrait jamais plus son enfant.

« Pourquoi pleures-tu, demanda son mari, puisqu'il sera de retour avant un mois ? »

Elle balbutia :

« Je ne sais pas. Je pleure parce que j'ai mal. »

Lorsqu'ils furent revenus à terre, Beausire les quitta tout de suite pour aller déjeuner chez un ami. Alors Jean partit en avant avec Mme Rosémilly, et Roland dit à sa femme :

« Il a une belle tournure, tout de même, notre Jean.

– Oui », répondit la mère.

Et comme elle avait l'âme trop troublée pour songer à ce qu'elle disait, elle ajouta :

« Je suis bien heureuse qu'il épouse Mme Rosémilly. » Le bonhomme fut stupéfait :

« Ah bah ! Comment ? Il va épouser Mme Rosémilly ?

– Mais oui. Nous comptons te demander ton avis aujourd'hui même.

– Tiens ! Tiens ! Y a-t-il longtemps qu'il est question de cette affaire-là ?

– Oh ! non. Depuis quelques jours seulement. Jean voulait être sûr d'être agréé par elle avant de te consulter. »

Roland se frottait les mains :

« Très bien, très bien. C'est parfait. Moi je l'approuve absolument. »

Comme ils allaient quitter le quai et prendre le boulevard François-I<sup>er</sup>, sa femme se retourna encore une fois pour jeter un dernier regard sur la haute mer ; mais elle ne vit plus rien qu'une petite fumée grise, si lointaine, si légère qu'elle avait l'air d'un peu de brume.

---

<sup>2</sup> La *Perle* : le bateau de M. Roland, père de Pierre et Jean.

Document iconographique



**Hippolyte Flandrin, *René-Charles Dassy et son frère Jean-Baptiste-Claude-Amédée Dassy*, 1850.**

Huile sur toile, 133.4 x 92.7 cm

© Cleveland, The Cleveland Museum of Art

## Documents didactiques

### Le journal du personnage

#### Consignes :

- Choisissez un des deux frères dont vous allez suivre l'itinéraire durant la lecture du roman.
- Vous allez écrire son journal intime, c'est-à-dire exprimer ses ressentis, ses pensées, ses sentiments vis-à-vis des autres personnages et des événements dont il est acteur ou témoin.
- Vous pouvez vous appuyer sur le texte de Maupassant, mais également imaginer d'autres réactions du personnage.

#### Vous trouverez ci-dessous des amorces pour vous aider dans la rédaction de la première page du journal :

Le 28 mai 1888,

- J'ai fini mes études et je m'engage dans... je ressens ...
- Mon frère Jean [OU Pierre] a lui aussi bien réussi ses études de... et il va exercer comme...
- Nous sommes très proches car... Mais, je ressens pour lui...
- Lors de cette sortie en bateau, une jeune-femme m'a attiré. J'aime..., j'ai été sensible à...

Extrait d'un texte d'élève

Journal de Pierre

28 mai 1888,

J'ai fini mes études et je m'engage dans la médecine. Il m'arrive de temps en temps de vouloir encore changer de voie, ce qui ne m'étonne pas. Je n'ai jamais aimé l'idée de rester focalisé seulement sur une chose... Enfin passons.

Aujourd'hui je me retrouve seul à réfléchir, des souvenirs rejaillissent. Je pense à mon frère que j'aime, celui qui est la fierté de la famille. Cela ne me dérange pas vraiment ! C'est vrai que contrairement à lui je suis indécis, lui sait déjà ce qu'il veut mais franchement je n'envie pas cette façon de vivre. Son avenir est déjà tracé à la règle. Il n'est pas attiré par plusieurs choses. Ses goûts, ses préférences, il les connaît. Sa façon d'être me paraît fade. Mais ce n'est pas le problème. Ce qui me fait sentir cette haine c'est que mes parents ne se rendent pas compte de mon existence...

1. Après avoir présenté l'ensemble du dossier, vous proposerez des pistes d'analyse et d'interprétation du texte n° 2. (6 points)
2. Dans le premier paragraphe du texte n° 2 (« Mais le corps du docteur [...] il s'assit dans son lit. », ligne 1 à 7), vous analyserez les expansions du nom. (6 points)
3. Dans le cadre de l'objet d'étude « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques », vous concevrez et rédigerez, à partir de ce dossier, une séquence pédagogique destinée à une classe de première professionnelle et qui comportera obligatoirement un travail sur la langue. (8 points)

## Session 2022

<p><b>CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</b></p>
---

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES  
ALLEMAND – LETTRES**

### **LETTRES**

#### **ÉPREUVES D'ADMISSION**

#### **ÉPREUVE DE LEÇON**

**Durée de la préparation : 2 heures**

**Durée de l'épreuve : 1 heure**

**Conception et animation d'une séance d'enseignement :**

*Texte littéraire : Molière, L'école des femmes, Acte II, (extrait) scène 5, 1662.*

Question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel : les modes et les temps verbaux.

Vous proposerez la séance que vous aurez élaborée à partir du texte littéraire et de la question de langue. Vous aurez soin de justifier le choix du niveau de classe auquel vous destinez cette séance.

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 2,5. La note 0 est éliminatoire.

*De retour chez lui, Arnolphe apprend de sa pupille Agnès qu'elle a fait la connaissance d'un jeune homme.*

[...]

**ARNOLPHE**

Peut-être. Mais enfin contez-moi cette histoire.

**AGNES**

Elle est fort étonnante, et difficile à croire.  
J'étais sur le balcon à travailler au frais,  
Lorsque je vis passer sous les arbres d'auprès  
Un jeune homme bien fait, qui, rencontrant ma vue,  
D'une humble révérence aussitôt me salue :  
Moi, pour ne point manquer à la civilité,  
Je fis la révérence aussi de mon côté.  
Soudain il me refait une autre révérence ;  
Moi, j'en refais de même une autre en diligence ;  
Et lui d'une troisième aussitôt repartant,  
D'une troisième aussi j'y repars à l'instant.  
Il passe, vient, repasse, et toujours de plus belle  
Me fait à chaque fois révérence nouvelle ;  
Et moi, qui tous ces tours fixement regardais,  
Nouvelle révérence aussi je lui rendais :  
Tant que, si sur ce point la nuit ne fût venue,  
Toujours comme cela je me serais tenue,  
Ne voulant point céder, ni recevoir l'ennui  
Qu'il me pût estimer moins civile que lui.

**ARNOLPHE**

Fort bien.

**AGNES**

Le lendemain, étant sur notre porte,  
Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte :  
« Mon enfant, le bon Dieu puisse-t-il vous bénir,  
Et dans tous vos attraits longtemps vous maintenir !  
Il ne vous a pas fait une belle personne,  
Afin de mal user des choses qu'il vous donne ;  
Et vous devez savoir que vous avez blessé  
Un cœur qui de s'en plaindre est aujourd'hui forcé. »

**ARNOLPHE, à part.**

Ah ! suppôt de Satan ! exécration damnée !

**AGNES**

Moi, j'ai blessé quelqu'un ? fis-je tout étonnée.  
« Oui, dit-elle, blessé, mais blessé tout de bon ;  
Et c'est l'homme qu'hier vous vîtes du balcon. »

Hélas ! qui pourrait, dis-je, en avoir été cause ?  
Sur lui, sans y penser, fis-je choir quelque chose ?  
« Non, dit-elle ; vos yeux ont fait ce coup fatal,  
Et c'est de leurs regards qu'est venu tout son mal. »  
Eh, mon Dieu ! ma surprise est, fis-je, sans seconde ;  
Mes yeux ont-ils du mal, pour en donner au monde ?  
« Oui, fit-elle, vos yeux, pour causer le trépas,  
Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas,  
En un mot, il languit, le pauvre misérable ;  
Et s'il faut, poursuit la vieille charitable,  
Que votre cruauté lui refuse un secours,  
C'est un homme à porter en terre dans deux jours. »  
Mon Dieu ! j'en aurais, dis-je, une douleur bien grande.  
Mais pour le secourir qu'est-ce qu'il me demande ?  
« Mon enfant, me dit-elle, il ne veut obtenir  
Que le bien de vous voir et vous entretenir ;  
Vos yeux peuvent eux seuls empêcher sa ruine,  
Et du mal qu'ils ont fait être la médecine. »  
Hélas ! volontiers, dis-je ; et, puisqu'il est ainsi,  
Il peut, tant qu'il voudra, me venir voir ici.

**ARNOLPHE, à part.**

Ah ! sorcière maudite, empoisonneuse d'âmes,  
Puisse l'enfer payer tes charitables trames !

**AGNES**

Voilà comme il me vit, et reçut guérison.  
Vous-même, à votre avis, n'ai-je pas eu raison ?  
Et pouvais-je, après tout, avoir la conscience  
De le laisser mourir faute d'une assistance ?  
Moi qui compatissais tant aux gens qu'on fait souffrir,  
Et ne puis, sans pleurer, voir un poulet mourir.

**ARNOLPHE, bas, à part.**

Tout cela n'est parti que d'une âme innocente  
Et j'en dois accuser mon absence imprudente,  
Qui sans guide a laissé cette bonté de mœurs  
Exposée aux aguets des rusés séducteurs.  
Je crains que le pendard, dans ses vœux téméraires,  
Un peu plus haut que jeu n'ait poussé les affaires.

[...]

*MOLIERE, L'école des femmes, Acte II, (extrait) scène 5, 1662.*

# Session 2022

## CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES  
ALLEMAND – LETTRES

### LETTRES

#### ÉPREUVES D'ADMISSION

##### ÉPREUVE DE LEÇON

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

**Conception et animation d'une séance d'enseignement :**

*Texte littéraire : Pierre CHODERLOS DE LACLOS, Les Liaisons dangereuses, Lettres 2, 1782*  
Question de langue référée au programme des classes de CAP et de baccalauréat professionnel : *les choix syntaxiques d'écriture et les écarts entre langue orale et langue écrite.*

Vous proposerez la séance que vous aurez élaborée à partir du texte littéraire et de la question de langue. Vous aurez soin de justifier le choix du niveau de classe auquel vous destinez cette séance.

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 2,5. La note 0 est éliminatoire.

*Lettre 2*

*La Marquise de Merteuil au Vicomte de Valmont*

## Au château de...

Revenez, mon cher vicomte, revenez : que faites-vous, que pouvez-vous faire chez une vieille tante dont tous les biens vous sont substitués<sup>1</sup> ? Partez sur-le-champ ; j'ai besoin de vous. Il m'est venu une excellente idée, et je veux bien vous en confier l'exécution. Ce peu de mots devrait suffire ; et, trop honoré de mon choix, vous devriez venir, avec empressement, prendre mes ordres à genoux : mais vous abusez de mes bontés, même depuis que vous n'en usez plus ; et dans l'alternative d'une haine éternelle ou d'une excessive indulgence, votre bonheur veut que ma bonté l'emporte. Je veux donc bien vous instruire de mes projets : mais jurez-moi qu'en fidèle chevalier vous ne courrez aucune aventure que vous n'ayez mis celle-ci à fin. Elle est digne d'un héros : vous servirez l'amour et la vengeance ; ce sera enfin une rouerie<sup>2</sup> de plus à mettre dans vos Mémoires : oui, dans vos Mémoires, car je veux qu'ils soient imprimés un jour, et je me charge de les écrire. Mais laissons cela, et revenons à ce qui m'occupe.

Madame de Volanges marie sa fille : c'est encore un secret ; mais elle m'en a fait part hier. Et qui croyez-vous qu'elle ait choisi pour gendre ? Le comte de Gercourt. Qui m'aurait dit que je deviendrais la cousine de Gercourt ? J'en suis dans une fureur !... Eh bien ! vous ne devinez pas encore ? oh ! l'esprit lourd ! Lui avez-vous donc pardonné l'aventure de l'Intendante ? Et moi, n'ai-je pas encore plus à me plaindre de lui, monstre que vous êtes ? Mais je m'apaise, et l'espoir de me venger rassérène mon âme.

Vous avez été ennuyé cent fois, ainsi que moi, de l'importance que met Gercourt à la femme qu'il aura, et de la sottise présomption qui lui fait croire qu'il évitera le sort inévitable. Vous connaissez sa ridicule prévention pour les éducations cloîtrées, et son préjugé, plus ridicule encore, en faveur de la retenue des blondes. En effet, je gagerais que, malgré les soixante mille livres de rente de la petite Volanges, il n'aurait jamais fait ce mariage, si elle eût été brune, ou si elle n'eût pas été au couvent.

Prouvons-lui donc qu'il n'est qu'un sot : il le sera sans doute un jour ; ce n'est pas là ce qui m'embarrasse : mais le plaisant serait qu'il débutât par là. Comme nous nous amuserions le lendemain en l'entendant se vanter ! car il se vantera ; et puis, si une fois vous formez cette petite fille, il y aura bien du malheur si le Gercourt ne devient pas, comme un autre, la fable de Paris. Au reste, l'Héroïne de ce nouveau Roman mérite tous vos soins : elle est vraiment jolie ; cela n'a que quinze ans, c'est le bouton de rose ; gauche, à la vérité, comme on ne l'est point, et nullement maniérée : mais, vous autres hommes, vous ne craignez pas cela ; de plus, un certain regard langoureux qui promet beaucoup en vérité : ajoutez-y que je vous la recommande ; vous n'avez plus qu'à me remercier et m'obéir.

Vous recevrez cette lettre demain matin. J'exige que demain à sept heures du soir, vous soyez chez moi. Je ne recevrai personne qu'à huit, pas même le régissant chevalier : il n'a pas assez de tête pour une aussi grande affaire. Vous voyez que l'amour ne m'aveugle pas. À huit heures je vous rendrai votre liberté, et vous reviendrez à dix souper avec le bel objet ; car la mère et la fille souperont chez moi. Adieu, il est midi passé : bientôt je ne m'occuperai plus de vous.

Paris, ce 4 août 17\*\*.

<sup>1</sup> Le comte de Valmont est l'héritier désigné de sa tante.

<sup>2</sup> Dans une note de l'édition originale, l'auteur signale la relation étymologique, déjà un peu vieillie à l'époque, de ce mot avec le supplice de la roue.